



# LIVRET DE L'ÉTUDIANT

## PluriPASS

PARCOURS ANGERS SCIENCES DE LA SANTÉ

# SOMMAIRE

Présentation de la formation	3
Edito >> 4	
Présentation de la formation >> 5	
Organisation générale du parcours PluriPASS	6
Schéma de l'organisation générale >> 7	
Tableau récapitulatif du tronc commun semestres 1 et 2 >> 8	
Liste des UEO Optionnelles >> 9	
Tableau récapitulatif des modalités de contrôle des connaissances >> 10 - 11 - 12 - 13 - 14	
Calendrier >> 15	
Rentrée universitaire - Accompagnement des étudiants >> 16 - 17	
Programme des enseignements	18
UE1 Biochimie - Biologie et bioinformatique moléculaires >> 20 - 21	
UE2 Biologie cellulaire - reproduction >> 22 - 23 - 24	
UE3 Chimie 1 >> 26 - 27	
UE4 Biophysique : signaux et énergie du vivant >> 28 - 29	
UE5 Sociétés et cultures >> 30 - 31	
UE6 Droit, Economie et Sciences politiques >> 32 - 33	
UE7 Biochimie - Biologie et bioinformatique moléculaires génétique >> 34 - 35	
UE8 Biologie cellulaire - Histologie >> 36 - 37	
UE9 Physiologie - Anatomie >> 38 - 39	
UE10 Statistiques appliquées à la santé >> 40 - 41	
UE11 Chimie 2 >> 42 - 43	
UE12 Psychologie >> 44 - 45	
UE Anglais >> 46 - 47	
UE Culture numérique >> 48 - 49	
UE 3PE >> 50 - 51 - 52	
Déroulement des MEM >> 53	
UE Optionnelles (UEO) >> 54	
Organisation des enseignements	56
Modalités des cours >> 57	
La plateforme de formation à distance - Moodle >> 58 - 59	
La retransmission vidéo des cours >> 61	
Procédure des examens	61
Préparation et organisation >> 62-63	
Déroulement des examens >> 64 à 69	
Vie étudiante	70
Le tutorat >> 71	
Les élections universitaires étudiantes >> 72	
Informations et consignes	73
Vaccination obligatoire >> 74	
Couverture sociale >> 75	
Poursuite d'études	76
Admission dans les études de santé >> 77 - 78- 79	
Schéma des études médicales >> 80	
Schéma des études de pharmacie >> 81	
Schéma des études d'Odontologie >> 82	
Schéma des études de Sages-femmes >> 83	
Descriptif des études de Masso-Kinésithérapie >> 84	
Descriptif des études d'Ergothérapie >> 85	
Descriptif des poursuites d'études hors santé >> 86 - 86 - 87 - 88- 89 - 90	
Annexes	91
Social - Pratique >> 92	
Plan bus-tramway >> 93	
Plan campus de Belle Beille >> 94	
Plan campus Saint-Serge / Santé >> 95- 96	



# Présentation de la formation

### Edito

---

Le parcours angevin des sciences de la santé (PluriPASS) s'inscrit dans un projet d'expérimentation mis en place par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (loi du 22 juillet 2013), autorisant les universités à proposer des alternatives à la PACES (première année commune aux études de santé).

Ce nouveau mode d'accès aux études de santé, comme à d'autres filières de l'université, vise un double objectif : en capitalisant sur chacun des semestres du parcours, au travers d'une formation multidisciplinaire, permettre à chacun de s'orienter vers la formation correspondant à ses choix et à ses aptitudes, tout en diversifiant le profil des futurs professionnels de santé. Ce parcours concerne les filières contingentées de santé (médecine, pharmacie, maïeutique, odontologie, kinésithérapie, ergothérapie), un nombre important de filières LMD (Licence-Master-Doctorat) des universités d'Angers et du Mans, ainsi que des écoles d'ingénieurs.

Trois grands champs disciplinaires que sont les sciences de la vie, les sciences de l'ingénieur (maths, physique, chimie) et les sciences humaines et sociales (sociétés et culture, droit...) constituent le socle commun des études. Parmi ses originalités, le parcours PluriPASS renforce l'aspect sciences humaines et sociales au travers d'enseignements aussi divers et complémentaires que l'économie, la psychologie, les sciences politiques ou encore l'anglais et la culture numérique. La première année permet par ailleurs l'élaboration de deux projets personnels et professionnels propres à chaque étudiant (3PE).

De nouvelles modalités pédagogiques sont mises en œuvre : du travail encadré à distance sur la plateforme numérique Moodle, des petits groupes d'enseignements dirigés renforçant les interactions avec les enseignants, des examens en continu, tout au long de l'année, et, pour certains étudiants, un oral d'admission aux études de santé (mini entretiens multiples ou MEM). En outre, des unités d'enseignement optionnelles permettent d'approfondir certains concepts déjà abordés ou au contraire de découvrir de nouvelles disciplines reliées aux diverses orientations possibles des étudiants, selon leurs choix. Un forum des métiers et des formations est organisé en janvier, encadré par le SUIO-IP (service universitaire d'information et d'orientation – insertion professionnelle).

Enfin, un tutorat organisé par l'association étudiante 2ATP (Association Angevine du Tutorat PluriPASS) avec le soutien de l'équipe pédagogique, est proposé tout au long de l'année, afin d'accompagner et guider les étudiants dans leur progression.

Les équipes pédagogiques, techniques et administratives de la Faculté de Santé, feront tout leur possible pour vous offrir les meilleures conditions de travail.

Bonne rentrée à tous !

Pr. Catherine Passirani  
Directrice PluriPASS

## PRESENTATION DE LA FORMATION

PluriPASS est un projet de l'Université d'Angers partagé par ses différentes facultés, en collaboration avec l'université du Mans.

### Equipe de direction

---

#### Directrice PluriPASS

| Catherine PASSIRANI

#### Responsable des études

| Yannick DIQUÉLOU

#### Responsables pédagogiques

| Hélène LIBOUBAN

| Elise LEPELTIER

| Erwan AUTRET

| Guillaume VIAULT

| Joëlle GUERY (pour les étudiants de l'Université du Maine)

#### Responsable Administrative

| Fabienne HUBERT

#### Doyens des facultés

| Faculté de Santé : Nicolas LEROLLE

| Directeur du département médecine : Cédric ANNWEILER

| Directeur du département pharmacie : Frédéric LAGARCE

| Directeur du département maïeutique : Cécile ROUILLARD

| Faculté de Lettres, Langues et Sciences Humaines : Cyril FLEURANT

| Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion : Christophe DANIEL

| Faculté des Sciences : Philippe LERICHE

### Equipe de scolarité

---

#### Service scolarité

| Claudette BENOIST - 02.41.73.59.54 - [claudette.benoist@univ-angers.fr](mailto:claudette.benoist@univ-angers.fr)

| Murielle LURAT - 02.41.73.59.16 - [murielle.lurat@univ-angers.fr](mailto:murielle.lurat@univ-angers.fr)

| Léa JAMET - 02.41.73.58.12 - [lea.jamet@univ-angers.fr](mailto:lea.jamet@univ-angers.fr)

Le service de scolarité est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf le mercredi matin et le vendredi matin.

### E-Pédagogie

---

| Anne-Sophie OUDINI - 02.41.73.58.28- [e-pedagogie-sante@listes.univ-angers.fr](mailto:e-pedagogie-sante@listes.univ-angers.fr)

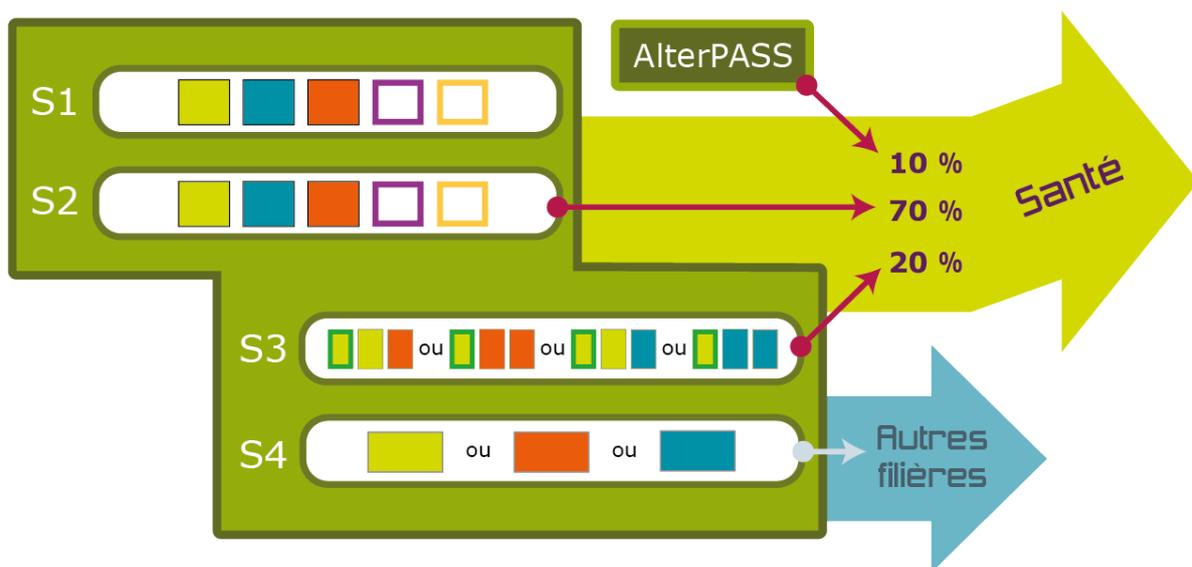
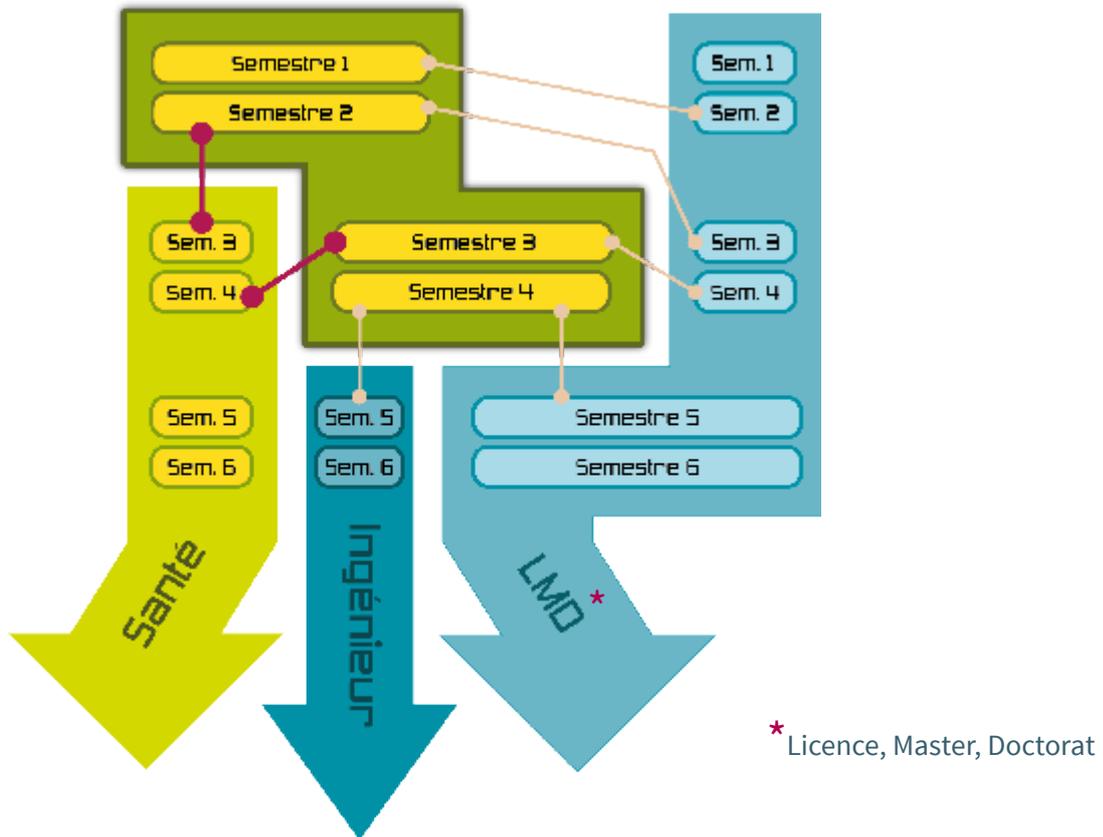
| Charlène LAURIER - 02.41.73.59.18 - [e-pedagogie-sante@listes.univ-angers.fr](mailto:e-pedagogie-sante@listes.univ-angers.fr)

| Pierre GRAMAIN - 02.41.73.59.17 - [e-pedagogie-sante@listes.univ-angers.fr](mailto:e-pedagogie-sante@listes.univ-angers.fr)



# Organisation générale du parcours PluriPASS

## Schémas de l'organisation générale



- Sciences du vivant
- Sciences de l'ingénieur
- Sciences humaines et sociales
- UE optionnelles
- 3PE, anglais et culture numérique
- Biologie santé

# ORGANISATION GENERALE DU PARCOURS PluriPASS

## 1<sup>er</sup> semestre

**UE1** Biochimie / Biologie et Bioinformatique moléculaires

**UE2** Biologie cellulaire / Reproduction / Anatomie

**UE3** Chimie 1

**UE4** Biophysique : Signaux et Energie du vivant

**UE5** Sociétés et Cultures

**UE6** Droit, Economie et Science politique

**UE** Culture numérique

**UE** Anglais

**UE** 3PE

**UE** Optionnelle 1

Module de préparation à l'oral

## Responsables des UE

Gérald LARCHER - Juan Manuel CHAO DE LA BARCA

Sylvie CHEVALIER - Pascale MAY-PANLOUP

Denis SERAPHIN - Catherine PASSIRANI

Olivier COUTURIER - Franck LACOEUILLE

Anne-Laurence PENCHAUD - Bertrand DIQUET

Clotilde ROUGE-MAILLART - Xavier PAUTREL

Michel BARBEROUSSE

Kayleigh O'SULLIVAN - Erwan AUTRET

Adeline ALVES DE SOUSA

Yamina CHIKH

## 2<sup>ème</sup> semestre

**UE7** Biochimie / Biologie et Bioinformatique moléculaires / Génétique

**UE8** Biologie cellulaire / Histologie

**UE9** Physiologie / Anatomie

**UE10** Statistiques appliquées à la santé

**UE11** Chimie 2

**UE12** Psychologie

**UE** Anglais

**UE** 3PE

**UE** Optionnelle 2 - UE Optionnelle 3

Module de préparation à l'oral

Delphine PRUNIER - Pascal REYNIER

Hélène LIBOUBAN - Franck LETOURNEL

Pierre ABRAHAM - Xavier PAPON

Guillaume BASTIAT - Patrick SAULNIER

Sabine MALLET - Jean-Jacques HELESBEUX

Catherine POTARD - Franck REXAND-GALAIS

Kayleigh O'SULLIVAN - Erwan AUTRET

Adeline ALVES DE SOUSA

Yamina CHIKH

## Volume Horaire

### 1<sup>er</sup> semestre : 333h

Unité d'enseignement	Heure CM	Heure grand ED	Heure petit ED	Heure à distance	Total/UE
<b>Semestre 1</b>					
UE1	23h20	5h20	2h40	14h40	46h
UE2	46h	---	---	2h20	48h20
UE3	4h	6h40	6h40	13h40	30h40
UE4	12h	---	---	40h	52h
UE5	36h	---	---	18h40	54h40
UE6	33h20	---	---	18h40	52h
UE0 1	---	---	---	---	16h
Culture numérique	7h30	---	---	4h	11h30
Anglais	---	---	5h20	6h40	12h
3PE	---	1h30	---	8h30	10h

### 2<sup>ème</sup> semestre : 285h

Unité d'enseignement	Heure CM	Heure grand ED	Heure petit ED	Heure à distance	Total/UE
<b>Semestre 2</b>					
UE7	24h	5h20	1h20	---	30h40
UE8	34h40	1h20	2h40	13h40	52h20
UE9	14h40	4h	1h20	25h20	45h20
UE10	5h20	17h20	---	12h	34h40
UE11	8h	12h	5h20	14h40	40h
UE12	12h	---	---	16h	28h
UE0 2	---	---	---	---	16h
UE0 3	---	---	---	---	16h
Anglais	---	---	12h	---	12h
3PE	---	4h	---	6h	10h

## UE Optionnelles

1	Activités sportives 1 et 2	Alexandre PIETRINI - Gilles GAGE
2	Adolescence et santé	Catherine POTARD
3	Alimentation et santé	Anne-Marie LE RAY - Gilles SIMARD
4	Analyse économique de la décision individuelle	Jean-Pascal GAYANT
5	Anglais perfectionnement	Kayleigh O'SULLIVAN - Erwan AUTRET
6	Botanical	Gérald LARCHER - Anne LANDREAU
7	Chimie : histoire, origines de la vie	Elise LEPELTIER
8	Droit et éthique en santé	Aline VIGNON-BARRAULT
9	Ergothérapie	Laurent DAZIN - Géraldine PORIEL
10	Expérimentation animale	Nicolas CLERE
11	Handicap et santé	Isabelle RICHARD
12	Histoire des pratiques soignantes	Hervé GUILLEMAIN - Nahema HANAFI
13	Image médicale numérique	Jean-Baptiste FASQUEL
14	Introduction à l'économie de la santé	Xavier PAUTREL
15	Introduction au droit public	Philippine LOHEAC-DERBOULLE
16	Le médicament : un outil indispensable de santé	Isabelle BAGLIN - Marie-Claire VENIER - Brigitte PECH - Emilie ROGER
17	Maïeutique	Béatrice PIERROT- Cécile ROUILLARD
18	Maladies Infectieuses Interaction homme/animal/environnement	Matthieu EVEILLARD
19	Modélisation mathématique des épidémies	François DUCROT
20	Nanosciences et santé	Victor TEBOUL - Emilie ROGER - Catherine PASSIRANI
21	Neurosciences appliquées à la santé	Philippe ALLAIN
22	Principes de management	Yamina CHIKH
23	Santé au travail	Julie BOUROCHER
24	Santé et migrations	Angelina ETIEMBLE
25	Sport et santé	Pierre ABRAHAM - Sylvain DURAND
26	Stéréotypes, discriminations de genre	Aurélien MARCHAND
27	Vulnérabilités psychologiques de l'enfant	Aubeline VINAY

► Vous trouverez les détails concernant l'inscription aux UEO sur le site web :

<http://www.med.univ-angers.fr/fr/la-faculte/scolarite/scolarite-pluripass/inscription-ueo.html>

## Coefficients tronc commun semestre 1 et 2

Unité d'enseignement	ECTS	POINTS	Coef MED	Coef PHARM	Coef ODON	Coef MAI	Coef KINE	Coef ERGO
<b>Semestre 1</b>								
UE1	3	100	3	4	3	3	3	3
UE2	3	100	3	3	3	3	3	3
UE3	3	100	3	5	3	1	3	1
UE4	5	100	3	3	3	1	3	1
UE5	5	100	3	1	3	5	3	5
UE6	5	100	3	2	3	5	3	5
<b>Total semestre 1</b>	<b>24</b>	<b>600</b>	<b>1800</b>	<b>1800</b>	<b>1800</b>	<b>1800</b>	<b>1800</b>	<b>1800</b>
<b>Semestre 2</b>								
UE7	3	100	3	2	3	3	3	3
UE8	5	100	3	4	3	3	3	3
UE9	5	100	3	3	3	3	3	3
UE10	3	100	3	3	3	3	3	3
UE11	4	100	3	5	3	1	3	1
UE12	3	100	3	1	3	5	3	5
<b>Total semestre 2</b>	<b>23</b>	<b>600</b>	<b>1800</b>	<b>1800</b>	<b>1800</b>	<b>1800</b>	<b>1800</b>	<b>1800</b>

Médecine  
 Pharmacie  
 Odontologie  
 Maïeutique  
 Kinésithérapie  
 Ergothérapie

## Coefficients UE TRANSVERSALES

Unité d'enseignement	ECTS	POINTS	COEFFICIENT
<b>Semestre 1</b>			
UE0 1	2	20	3
Anglais	2	20	3
Culture numérique	2	20	3
<b>Semestre 2</b>			
UE0 2	2	20	3
UE0 3	2	20	3
3PE	3	20	3
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>120</b>	<b>360</b>

- ▶ La première année (L1) est validée si l'étudiant obtient au minimum 600 / 1320 points (l'année : 600 + 600 + 120 = 1320 ; moyenne permettant de valider = 600 pts)
- ▶ Points pour filières : 1800 + 1800 + 360 = 3960 pts

## Modalités de contrôle des connaissances

### 1<sup>er</sup> semestre

	UE	Dates	Durée de l'épreuve
Examen 1	UE 1-2-3-4-5-6	Lundi 01 octobre 2018 (matin)	<b>Total 2h30</b> 2h + anglais 30 min.
Examen 2	UE 1-2-3-4-5-6	Lundi 12 novembre 2018 (matin UE1 - UE3 - UE5) (après-midi UE2 - UE4 - UE6)	<b>Total 6h30</b> 60 min. / UE + culture numérique 30 min.
Examen 3	UE 1-2-3-4-5-6	Samedi 15 décembre 2018 (matin UE1 - UE3 - UE5) (après-midi UE2 - UE4 - UE6)	<b>Total 7h30</b> 3h30 (UE 1-3-5) + anglais 30 min. 3h30 (UE 2-4-6)

Unité d'enseignement	Modalités épreuve 1	Modalités épreuve 2	Modalités épreuve 3
UE1	10 QCM maxi / 10 points	36 QCM maxi / 40 points	36 QCM maxi / 50 points
UE2	10 QCM maxi / 10 points	36 QCM maxi / 40 points	36 QCM maxi / 50 points
UE3	10 QCM maxi / 10 points	36 QCM maxi / 40 points	36 QCM maxi / 50 points
UE4	10 QCM maxi / 10 points	36 QCM maxi / 40 points	36 QCM maxi / 50 points
UE5	10 QCM maxi / 10 points	36 QCM maxi / 40 points	1 QROC / 40 points 10 QCM / 10 points
UE6	10 QCM maxi / 10 points	36 QCM maxi / 40 points	1 QROC / 40 points 10 QCM / 10 points
<b>TOTAL DES POINTS</b>	<b>60</b>	<b>240</b>	<b>300</b>

## Modalités de contrôle des connaissances

### 2<sup>ème</sup> semestre

	UE	Dates	Durée de l'épreuve
Examen 4	UE 7-8-9-10-11-12	Jeudi 28 février 2019 (matin UE7 - UE9 - UE11) (après-midi UE8 - UE10 - UE12) + 30 min. enquête	<b>Total 6h</b> 60 mn / UE
Examen 5	UE 7-8-9-10-11-12	Lundi 29 avril 2019 (matin UE7 - UE9 - UE11) (après-midi UE8 - UE10 - UE12)	<b>Total 6h30</b> 60 mn / UE 30 min. anglais

Unité d'enseignement	Modalités épreuve 4	Modalités épreuve 5
UE7	36 QCM maxi/ 40 points	36 QCM maxi /60 points
UE8	36 QCM maxi/ 40 points	36 QCM maxi /60 points
UE9	36 QCM maxi/ 40 points	36 QCM maxi /60 points
UE10	36 QCM maxi/ 40 points	36 QCM maxi /60 points
UE11	36 QCM maxi/ 40 points	36 QCM maxi /60 points
UE12	36 QCM maxi/ 40 points	36 QCM maxi /60 points
<b>TOTAL DES POINTS</b>	<b>240</b>	<b>360</b>

## Modalités de contrôle des connaissances

**Première session :** Chaque UE du tronc commun vaut 100 points. Chaque UE transversale vaut 20 points selon le principe du tout ou rien, soit au maximum 120 points compris dans la validation de l'année pour les 6 UE. Ainsi, 1320 points au total (= 12UE x 100 pts + 120 pts) peuvent être obtenus sur l'année.

L'obtention de 600 points sur l'année sur l'ensemble des UE du tronc commun et des UE transversales (sur un total de 1320 points) donne 60 ECTS et permet de valider la première année du parcours PluriPASS, toutes les UE se compensant entre elles, y compris avec les UE transversales. Il n'y a pas de note éliminatoire.

**Seconde session :** L'étudiant qui n'a pas validé son année en première session peut présenter la seconde session pour le(s) semestre(s) pour le(s)quel(s) la note est inférieure à 300/600 points. Une seule épreuve de 54 QCM au maximum et de 90 minutes est proposée par semestre. Si l'étudiant n'a validé aucun des deux semestres, il peut se présenter à l'examen d'un seul semestre, s'il le souhaite. La note finale retenue par semestre est la meilleure des notes obtenues en première ou seconde session.

Il n'y a pas de seconde session pour les UE transversales mais les points acquis en première session sont conservés pour la deuxième session.

A l'issue de la deuxième session, si l'étudiant valide sa première année, il peut s'inscrire directement au semestre 3 PluriPASS ou, sous réserve d'un avis favorable d'une commission de validation de l'UFR d'accueil, dans une autre L2.

**En première comme en seconde session :** Une absence à une épreuve conduit à une note de zéro pour cette épreuve. Il n'y a pas d'épreuves de remplacement, y compris pour les absences justifiées, ni de dispense d'assiduité.

### Validation de l'anglais

L'anglais est validé si la note obtenue à un test de certification est supérieure ou égale à 10/20. Ce test est proposé aux étudiants trois fois sur l'année.

### Validation de la culture numérique

La culture numérique est validée si la note obtenue à une épreuve de type QCM est supérieure ou égale à 10/20.

### Validation du 3PE

Le 3PE est validé si la note obtenue aux activités du 3PE est supérieure ou égale à 10/20.

### Validation des UE optionnelles

Les étudiants choisissent une UE optionnelle au semestre 1 et deux autres UEO au semestre 2.

La modalité d'évaluation est à déterminer par l'enseignant parmi les méthodes suivantes :

| Evaluation d'un dossier ou mémoire (travail de groupe possible)

| Evaluation d'un exposé oral (travail de groupe possible)

| Epreuve(s) écrite(s) (QCM sur table, QCM en ligne, ou épreuve rédactionnelle)

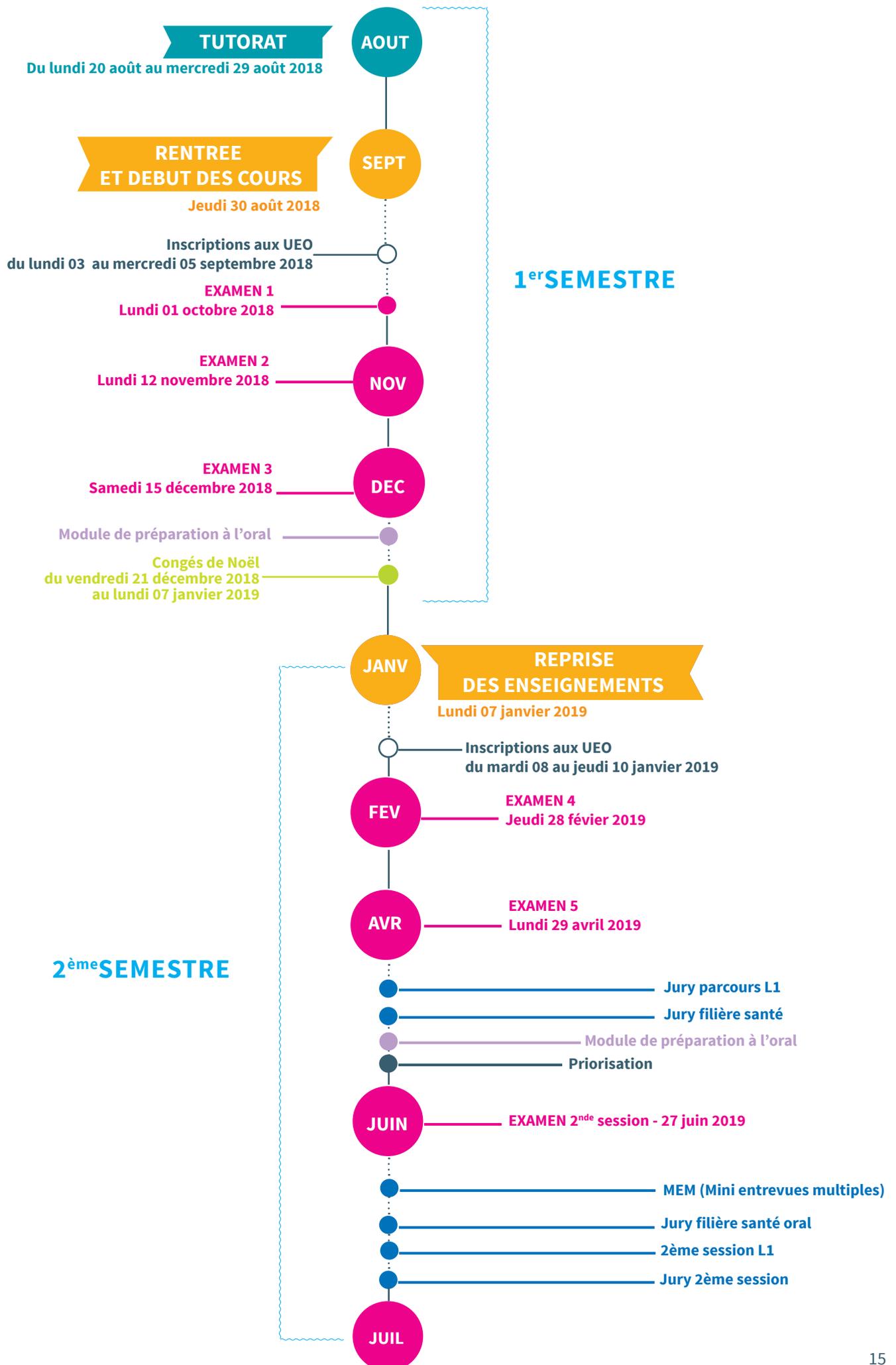
Les UEO sont validées si la note obtenue à l'épreuve choisie par l'enseignant est supérieure ou égale à 10/20.

### Modalités de contrôle des connaissances

---

- | L1 validée : 60 ECTS – possibilité de passage en filière santé, en S3 PluriPASS ou dans une autre L2.
- | Redoublement : dans le cas d'un étudiant dont la L1 n'est pas validée et qui choisit de redoubler en PluriPASS, aucun crédit n'est conservé et il ne pourra prétendre à une entrée en santé qu'à la fin du S3.
- | Orientation en cours de L1 : dans le cas d'un étudiant souhaitant une orientation différente au cours du S1 ou à la fin du S1, son dossier est soumis à une commission de validation de l'UFR d'accueil.
- | Orientation en fin de L1 non validée : les crédits obtenus par l'étudiant pour toutes les unités où la note est supérieure ou égale à 50/100 (10/20) sont conservés et son dossier est soumis à une commission de validation de l'UFR d'accueil pour une orientation potentielle en L2.

# CALENDRIER



### Rentrée universitaire

---

! Se présenter une demi-heure avant le début des cours.

! Début des cours

A Angers :

- Jeudi 30 août selon les groupes (se référer à l'emploi du temps)

Au Mans :

- Jeudi 30 août

! Information sur les plannings

- Pour la semaine de rentrée, la constitution des groupes et les horaires de cours seront envoyés par mail. Ensuite les emplois du temps seront disponibles sur l'ENT (accès depuis la page d'accueil du site web de l'université : Guichet numérique, « mes essentiels » puis « emplois du temps », puis cliquer sur « PluriPASS », sélectionner votre choix dans le menu déroulant).

! L'emploi du temps

L'emploi du temps PluriPASS est **hebdomadaire**.

Il est important de bien consulter l'emploi du temps du groupe auquel vous êtes rattaché au début de chaque semaine !

! Annulation d'inscription

Jusqu'au 12 octobre 2018 les étudiants seront remboursés des droits d'inscription.

Au-delà du 12 octobre 2018 aucune annulation ne sera possible, l'étudiant ne sera pas remboursé et sera considéré comme ayant effectué une première année PluriPASS.

## Accompagnement des étudiants

---

Chaque groupe d'enseignement dirigé est mené par un enseignant référent. Cet enseignant intervient au début de chaque semestre pour présenter notamment le programme. L'enseignant référent coordonne les enseignements dispensés tout au long de l'année et accompagne, au côté de la direction des études et en liaison avec la responsable du 3PE, les étudiants dans leurs choix de formation.

| Hélène LIBOUBAN

| Elise LEPELTIER

| Erwan AUTRET

| Guillaume VIAULT

| Joëlle GUERY

La direction des études est chargée des questions relatives à l'enseignement, à son évolution et à son organisation. Elle assure le lien entre les étudiants, les enseignants référents, les responsables d'UE, les enseignants, les tuteurs et le service scolarité.

Elle accueille les étudiants sur rendez-vous à la Faculté de Santé.

Yannick DIQUÉLOU

Responsable des études

[yannick.diquelou@univ-angers.fr](mailto:yannick.diquelou@univ-angers.fr)

## Dispositif d'évaluation des enseignements

---

Dans l'objectif d'amélioration permanent de la formation, les étudiants sont sollicités par messagerie pour répondre à un questionnaire en ligne, à la fin des modules d'enseignement et en fin de semestre. Les avis sont recueillis sur la plateforme Moodle. Les données sont anonymes.

Les réponses sont analysées par la direction des études et restituées aux responsables pédagogiques. Ces évaluations des enseignements sont prises en compte pour faire évoluer la formation.



# Programme des enseignements

<b>PluriPASS</b>	▶ Parcours Angevin des Sciences de la Santé
<b>UE</b>	▶ unité d'enseignement Les semestres sont organisés en Unités d'Enseignement. Une UE est composée de plusieurs enseignements et quantifiée par un nombre d'ECTS
<b>UEO</b>	▶ unité d'enseignement optionnel
<b>Semestre</b>	▶ unité de référence du système L.M.D. Deux semestres : de septembre à décembre puis de janvier à mai. Les semestres sont organisés en Unités d'Enseignements (UE). Un semestre correspond à 30 crédits (ECTS).
<b>S1</b>	▶ semestre 1
<b>S2</b>	▶ semestre 2
<b>CM</b>	▶ cours magistral
<b>ED</b>	▶ enseignement dirigé en groupe d'environ 200 étudiants
<b>ed</b>	▶ enseignement dirigé en groupe d'environ 50 étudiants
<b>Q.C.M.</b>	▶ question à choix multiples
<b>Q.R.O.C.</b>	▶ question rédactionnelle ouverte courte
<b>NC</b>	▶ numerus clausus
<b>E.C.T.S.</b>	▶ European Credit Transfer System, nom européen des crédits 1 an = 60 crédits (30 ECTS par semestre)
<b>Moodle</b>	▶ Plateforme de formation à distance où sont renseignés les parcours de formation : - cours à distance - supports de cours - photocopiés - forum d'échanges entre étudiants et enseignants
<b>Tutorat</b>	▶ Accompagnement pédagogique, effectué par des étudiants, qui consiste en des séances de soutien tout au long de l'année en petits groupes, animées par des étudiants plus expérimentés et plus avancés dans leur parcours universitaire. Les séances de tutorat sont programmées dans le planning hebdomadaire.
<b>Priorisation</b>	▶ Etape de saisie des choix préférentiels de filières, en fin d'année
<b>MEM</b>	▶ Mini entretiens multiples
<b>LMD</b>	▶ Licence Master Doctorat
<b>ADAC</b>	▶ Admis avant choix
<b>LC</b>	▶ Liste complémentaire
<b>AO</b>	▶ Autorisé oral
<b>3PE</b>	▶ Projet personnel et professionnel de l'étudiant
<b>CMI</b>	▶ Cursus master ingénierie (parcours de licence renforcé)

## UE1 - Biochimie

### Biologie et Bio-informatique moléculaires

#### Responsables

- ┃ Gérald LARCHER
- ┃ Juan Manuel CHAO DE LA BARCA

#### Enseignants impliqués

- ┃ Marc FERRE
- ┃ Gérald LARCHER
- ┃ Pascal REYNIER
- ┃ Juan Manuel CHAO DE LA BARCA
- ┃ Salim KHIATI

SEMESTRE	Heures en présentiel	Heures à distance	CM	ED	ed	Total heures UE	ECTS
1	31h20	14h40	23h20	5h20	2h40	<b>46h</b>	3

#### Objectifs

Plusieurs approches complémentaires sont nécessaires pour appréhender le vivant normal et pathologique. Cet enseignement de Biochimie et Biologie moléculaire propose une lecture à l'échelle moléculaire du vivant, complémentaire des aspects cellulaires, tissulaires et physiologiques à l'échelle des organismes. L'enseignement sera général et progressif, permettant de donner aux étudiants les bases nécessaires pour les différents cursus de santé et de sciences. Il sera tout autant utile aux étudiants s'orientant vers les domaines des sciences dures et des sciences humaines dans le cadre de la compréhension plus générale du monde qui nous entoure. A l'heure où les génomes peuvent être séquencés en quelques heures, cet apprentissage sera étroitement connecté à la façon dont les données moléculaires sont collectées, classées et exploitées dans des bases de données grâce aux outils bio-informatiques. L'enseignement est bâti pour tenter de répondre aux questions fondamentales que l'on se pose lorsque l'on souhaite comprendre les mécanismes de la vie et son évolution.

#### Supports pédagogiques

- En autonomie, en ligne sur Moodle :
  - Diaporamas sonorisés,
  - Activités commentées et corrigées d'auto-évaluation.
- En présentiel :
  - CM podcastés avec les supports des enseignants.

# PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

Thème général du chapitre	Détails	Enseignants	Heures CM	ED ed	Heures Distance
► <b>Origine et évolution du vivant</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>► Quelle est l'origine du monde vivant ?</li> <li>► Quelle est l'organisation du monde vivant et son évolution ?</li> <li>► Quelles sont les relations de l'homme avec le monde vivant ?</li> <li>► Quel est l'impact de l'évolution dans les pathologies ?</li> </ul>	G. Larcher J.O Fortrat	9h20	1h20 (ed)	
► <b>Biochimie structurale : principales molécules du vivant</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>► Quelles sont les principales molécules du vivant (en continuité avec le cours de chimie) ?</li> <li>► Mots-clés : <i>glucides, acides aminés, lipides, lipoprotéines, cholestérol, vitamines et cofacteurs, molécules signal (hormones et médiateurs)</i></li> </ul>	J.M. de la BARCA	9h20		1h20
► <b>Biologie &amp; bio-informatique moléculaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>► Comment les informations nécessaires à la vie sont-elles conservées et transmises d'une génération à l'autre ?</li> <li>► Comment l'information génomique est-elle à la base de l'organisation et du fonctionnement des cellules et des organismes ?</li> <li>► Comment les données génomiques sont-elles analysées et répertoriées dans les domaines de la santé ?</li> <li>► Conférence «La révolution informatique dans les sciences» : L'informatique a d'abord été un outil à pour faire les calculs mathématiques rapidement et à grande échelle. Nous illustrerons par des exemples pris en physique, en médecine et en biologie comment elle devient une nouvelle façon de penser les sciences, en particulier dans les sciences de la vie qui n'ont été historiquement que peu touchées par les approches mathématiques.</li> <li>► Mots-clés : <i>nucléotides, acides nucléiques, structure et diversité des génomes, maintenance et expression des génomes, transmission de l'information, variations pathogènes et non pathogènes, bases de données et bio-informatique, concept de médecine personnalisée.</i></li> </ul>	P. Reynier M. Ferré S. Khiati	4h40	5h20 (ED) 1h20 (ed)	13h20

## UE2 - Biologie cellulaire - Reproduction - Anatomie

### Responsables

- ▮ Sylvie CHEVALIER
- ▮ Pascale MAY-PANLOUP

### Enseignants impliqués

- ▮ Guillaume MABILLEAU
- ▮ Pascale MAY-PANLOUP
- ▮ Sylvie CHEVALIER
- ▮ Franck LETOURNEL
- ▮ Henri-Dominique FOURNIER
- ▮ Serge Willoteaux

SEMESTRE	Heures en présentiel	Heures à distance	CM	Total heures UE	ECTS
1	46h40	1h20	46	<b>48h</b>	3

### Objectifs

L'objectif de l'enseignement de la biologie cellulaire est de doter les étudiants des éléments indispensables pour accéder à la compréhension des grandes fonctions biologiques, ces connaissances étant elles-mêmes indispensables pour permettre d'appréhender leurs dérèglements, conséquences ou causes de nombreuses pathologies. Ce programme permet de mettre en place les éléments fondamentaux concernant la cellule (constitution, structures, organisation intracellulaire,...), et de donner une vision synthétique du fonctionnement cellulaire.

L'objectif de l'enseignement d'embryologie est de comprendre le développement humain depuis l'embryon de quatre semaines jusqu'au terme.

### Le matériel de cours (lectures complémentaires, bibliographie...)

Cours de Biologie cellulaire ; P Cau ; eds Ellipses

### Supports pédagogiques

- En autonomie, en ligne sur Moodle :
  - > 1 film
  - > QCM d'autoévaluation et correction
- En présentiel :
  - > CM podcastés avec les supports des enseignants.

# PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

Thème général du chapitre	Détails	Enseignants	Heures CM	Heures distances
▶ Introduction à la biologie cellulaire	▶ Introduction	S. Chevalier	1h20	
▶ La description de la cellule et de ses organites pour les cellules procaryotes, eucaryotes et végétales	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Les membranes</li> <li>▶ Le noyau</li> <li>▶ Les mitochondries</li> <li>▶ Le système endomembranaire</li> <li>▶ Le cytosquelette</li> <li>▶ Le lysosome</li> <li>▶ Le peroxyosome</li> <li>▶ Le cytosol</li> <li>▶ Les protéines chaperons</li> <li>▶ Le protéasome</li> </ul>	S. Chevalier F. Letournel	4h 2h40	1h20
▶ Les mécanismes du trafic intra cellulaire des protéines dans la cellule	▶ Trafic co- et post-traductionnel	S. Chevalier	2h40	
▶ 1 - Morphogénèse secondaire	▶ La mise en place des feuilletts embryonnaires, le début de la neurulation, principe des délimitations	G. Mabillean	10h40	
▶ 2 - Acquisition de la forme embryonnaire	▶ Les délimitations, la métamérisation. Application à la région céphalique			
▶ 3 - Morphogénèse du pôle céphalique	▶ Neurulation et évolution de l'extrémité céphalique, appareil branchial, morphogénèse de la langue ; mise en place du tube cardiaque			
▶ 4 - Morphogénèse secondaire : coeur et vaisseaux ; morphogénèse du pôle caudal	▶ Le tube cardiaque. L'évolution du tube cardiaque et des gros vaisseaux ; la région caudale			
▶ 5 - Pôle caudal ; Les annexes embryonnaires 1	▶ Evolution de la région caudale, les organes génitaux externes ; Les membranes, le cordon ombilical, le liquide amniotique			
▶ 6 - Les annexes embryonnaires 2	▶ Le placenta, développement			
▶ 7 - Les annexes embryonnaires 3 Morphogénèse secondaire œil face	▶ Le placenta, histophysiologie			
▶ 8 - Morphogénèse définitive - Morphogénèse secondaire des membres	▶ Développement de l'œil, de la face et des membres			
▶ 9 - Mécanismes morphogénétiques 1	▶ Induction, inducteurs, rôles du mésoderme			
▶ 10 - Les Mécanismes morphogénétiques Mécanismes morphogénétiques 2	▶ Les implications dans le développement des membres, l'apoptose, la différenciation cellulaire			

## PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

Thème général du chapitre	Détails	Enseignants	Heures CM	Heures Distance
▶ <b>Méiose</b>	▶ Gamètes , brassage génétique	P. May-Panloup	9h20	
▶ <b>Spermatogenèse</b>	▶ Testicules, épидидyme, spermatozoïdes			
▶ <b>Ovogenèse</b>	▶ Ovaire, follicule ovarien, ovocyte			
▶ <b>Première semaine du développement - Fécondation</b>	▶ Zygote, Assistance Médicale à la Procréation, Contraception			
▶ <b>Première semaine du développement - Segmentation</b>	▶ Blastomères, morula, blastocyste			
▶ <b>Deuxième semaine du développement</b>	▶ Nidation, trophoblaste, endomètre			
▶ <b>Troisième semaine du développement</b>	▶ Gastrulation, feuillets embryonnaires			
▶ <b>Anatomie générale</b>	▶ 1ère partie ▶ 2ème partie	H.D. Fournier	13h20	
▶ <b>Anatomie radiologique</b>	▶ Introduction aux techniques d'imagerie médicale ▶ Anatomie générale et imagerie / illustration par des exemples	S. Willoteaux	2h40	



## UE3 - Chimie 1

### Responsables

- | Denis SERAPHIN
- | Catherine PASSIRANI

### Enseignants impliqués

- | Catherine PASSIRANI
- | Denis SERAPHIN
- | Jean-Jacques HELESBEUX
- | Sabine MALLET
- | Elise LEPELTIER
- | Guillaume VIAULT
- | Séverine BOISARD
- | François HINDRE

SEMESTRE	Heures en présentiel	Heures à distance	CM	ED	ed	Total heures UE	ECTS
1	16	13h20	4	6h40	6h40	<b>30h40</b>	3

### Objectifs

Acquérir des connaissances de chimie générale et organique dans l'optique d'appréhender les données nécessaires à la compréhension des phénomènes du vivant.

Dans cet objectif, la structure des atomes et molécules sera étudiée de manière à pouvoir décrire les propriétés chimiques et physicochimiques des molécules organiques simples ou complexes ainsi qu'expliquer leur participation aux réactions chimiques. Les phénomènes de cinétique et de thermodynamique de base seront décrits. Des notions sur l'état solide, l'exemple de l'eau ainsi qu'une introduction à l'étude des complexes biologiques seront exposés. Cet ensemble de données permettra de comprendre, au cours des UE proposées en sciences du vivant, la stratégie générale du fonctionnement de l'organisme basée sur des phénomènes chimiques.

### Supports pédagogiques

- En autonomie en ligne sur Moodle :
  - > Diaporamas sonorisés
  - > Livres en ligne
  - > QCM d'autoévaluation et correction
- En présentiel :
  - > CM podcastés avec les supports des enseignants.
  - > Enseignements dirigés partagés entre les différents enseignants

# PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

Thème général du chapitre	Détails	Enseignants	Heures CM	ED ed	Heures Distance
<p>▶ <b>Structure de la matière</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Notions fondamentales</li> <li>▶ Atomes</li> <li>▶ Configuration électronique</li> <li>▶ Classification périodique</li> <li>▶ Structure des molécules</li> <li>▶ Liaison chimique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Thermochimie</li> <li>▶ Cinétique et catalyse</li> <li>▶ L'eau</li> </ul>	<p>C. Passirani E. Lepeltier S. Boisard S. Mallet F. Hindré</p>	1h20	2h40 ED	6h40
<p>▶ <b>Introduction aux réactions chimiques</b></p>				4h ed	
<p>▶ <b>Etude structurale des molécules organiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Généralités</li> <li>▶ Conformation</li> <li>▶ Isomérisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Base de réactivité - Effets électroniques</li> </ul>	<p>G. Viault</p>	2h40	4h ED	6h40
<p>▶ <b>Eléments de réactivité</b></p>				2h40 ed	
<p>▶ <b>Groupements fonctionnels</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Alcool</li> <li>▶ Amines</li> <li>▶ Aldéhydes et cétones</li> <li>▶ Acides carboxyliques</li> <li>▶ Thiols</li> </ul>					

## UE4 - Biophysique : Signaux et Energie du vivant

### Responsables

■ Olivier COUTURIER  
■ Franck LACOEUILLE

### Enseignants impliqués

■ Olivier COUTURIER  
■ Franck LACOEUILLE  
■ François HINDRE

SEMESTRE	Heures en présentiel	Heures à distance	CM	Total heures UE	ECTS
1	12h	40h	12h	<b>52h</b>	5

### Objectifs

Le parcours Signaux et Energie du Vivant est un enseignement de Biophysique (physique du vivant) dont l'objectif est d'introduire les bases élémentaires aux explorations et aux méthodes d'imagerie en Santé. Cet enseignement rappelle des notions fondamentales sur la nature et l'origine des signaux et des transferts d'énergie dans le monde du vivant.

L'enseignement sera accompagné d'activités et de contrôles de connaissance en ligne, permettant aux étudiants de s'auto-évaluer et de s'assurer qu'ils ont bien atteint les objectifs pédagogiques communs aux différents cursus de santé mais aussi de sciences physiques. Plus particulièrement, ce parcours s'intéresse aux interactions de différents types de signaux avec le corps humain, balayant un champ large de l'audition à l'échographie dans le domaine des sons, de la vision à la radiothérapie et à l'imagerie médicale dans le domaine des rayonnements, ainsi qu'aux phénomènes de transport passif et leurs rôles dans le passage de barrières biologiques.

### Supports pédagogiques

- En autonomie, en ligne sur Moodle :
  - Diporamas sonorisés,
  - Activités commentées et corrigées d'auto-évaluation.
  - QCM corrigés.
- En présentiel :
  - CM podcastés avec les supports des enseignants.

# PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

Thème général du chapitre	Détails	Enseignants	Heures CM	ED	Heures Distance
<p>► <b>Ondes et interactions</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>► Nature des ondes et interactions avec les milieux. Application en biologie cellulaire (réseaux de diffraction).</li> <li>► Les radiations lumineuses la vision des couleurs.</li> <li>► Laser - Photoréception : 1ère étape photochimique de la vision.</li> <li>► Optique géométrique et anomalies de la réfraction (amétropies).</li> <li>► Sons : grandeurs physiques et interactions avec les milieux biologiques. Application à l'imagerie ultrasonore.</li> <li>► Aspects mécaniques et énergétiques de l'audition : adaptation d'impédance de l'oreille et mécano-transduction.</li> <li>► Interactions des particules avec la matière. Applications médicales : bases élémentaires de Radiobiologie.</li> <li>► Magnétostatique et introduction à la résonance magnétique nucléaire.</li> </ul>	O. Couturier			26h40
<p>► <b>Ondes et Interactions</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>► Stabilité du noyau et transformations radioactives. Application à l'imagerie médicale.</li> <li>► Filiations radioactives - Cinétique des transformations radioactives. Application à la scintigraphie en médecine nucléaire.</li> <li>► Réactions nucléaires : production de radioéléments à usage médical.</li> </ul>	F. Lacœuille	4h	5h20	5h20
<p>► <b>Signaux et membranes</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>► Transports membranaires (passif, facilité et actif). Milieu intérieur et espaces hydriques.</li> <li>► Diffusion (Loi de Fick, perméabilité, Dialyse). Osmose, (Loi de Van't Hoff, Cryoscopie, Phénomène de Starling).</li> <li>► Propriétés dynamiques 1 : fluides parfaits (Lois de Pascal, Invariant de Bernouilli).</li> <li>► Propriétés dynamiques 2 : fluides réels. (Lois de Poiseuille, Loi de Green).</li> </ul>	F. Hindré		8h	8h

## UE5 - Sociétés et Cultures

### Responsables

- Anne-Laurence PENCHAUD
- Bertrand DIQUET

### Enseignants impliqués

- Anne-Laurence PENCHAUD
- François GARNIER
- Thierry URBAN
- Bertrand DIQUET
- Pascale MAY-PANLOUP

SEMESTRE	Heures en présentiel	Heures à distance	CM	Total heures UE	ECTS
1	36h	19h40	36	<b>55h40</b>	5

### Objectifs

Favoriser à la fois l'appropriation d'une culture pluridisciplinaire autour des questions de santé et l'esprit de réflexion.

Constituer la première étape d'un parcours de formation dans les filières de santé.

Construire des interfaces avec des disciplines centrales des parcours d'orientation.

### Supports pédagogiques

- En autonomie en ligne sur Moodle:

- Cours avec vidéos pédagogiques,
- Activités commentées et corrigées d'auto-évaluation
- Lecture d'études extraites de l'ouvrage *Médecine, santé et sciences humaines*, Collège des enseignants de sciences humaines et sociales en médecine et santé, Les Belles Lettres, 2011

- En présentiel :

- CM podcastés avec les supports des enseignants,
- Iconographie commentée.

## PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

Thème général du chapitre	Détails	Enseignants	Heures CM	Heures Distance
▶ <b>La pensée en sciences humaines et sociales (enseignement introductif)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Champs et sujets d'étude des sciences humaines et sociales</li> <li>▶ La démarche compréhensive</li> <li>▶ Sciences humaines et compréhension du monde de la santé</li> </ul>	AL. Penchaud	1h20	
▶ <b>Les concepts sociologiques et anthropologiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Sociétés, cultures, valeurs, normes, socialisation, rôles sociaux</li> <li>▶ Action sociale, relations sociales</li> <li>▶ Différenciation sociale, inégalités sociales</li> </ul>	AL. Penchaud F. Garnier	9h20	6h40
▶ <b>Histoire des diagnostics et des thérapeutiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Les grandes étapes de la découverte des traitements de l'Antiquité au 21<sup>ème</sup> siècle</li> <li>▶ Evolution de la pratique médicale et du développement thérapeutique : de l'empirisme au rationnel en passant par sérendipité</li> <li>▶ Aspects sociétaux, économiques et culturels des traitements</li> <li>▶ Histoire des concepts de la médecine</li> <li>▶ Histoire des épidémies et des fléaux</li> <li>▶ Evolution des concepts thérapeutiques</li> <li>▶ Histoire de la tuberculose</li> </ul>	T. Urban  B. Diquet	6h40  6h40	4h  2h40
▶ <b>Savoirs, connaissances et pratiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Construction sociale des savoirs</li> <li>▶ Savoirs et cultures profanes et professionnelles</li> <li>▶ Professions, métiers, pratiques</li> </ul>	AL. Penchaud	9h20	5h20
▶ <b>Procréation et société</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ La maîtrise de la procréation : un enjeu de société</li> </ul>	P. May Panloup	2h40	1h

## UE6 - Droit, Economie et Science Politique

### Responsables

- | Clotilde ROUGE-MAILLART
- | Xavier PAUTREL

### Enseignants impliqués

- | Clotilde ROUGE-MAILLART
- | Xavier PAUTREL
- | Philippine LOHEAC-DERBOULLE
- | Maxime SZCZEPANSKI

SEMESTRE	Heures en présentiel	Heures à distance	CM	Total heures UE	ECTS
1	33h20	18h40	33h20	52h	5

### Objectifs

Se familiariser avec les outils de science humaine et sociale afin de développer des perspectives transversales. Comprendre l'environnement politique, juridique et économique qui façonne les pratiques de soins.

Favoriser les passerelles vers les métiers de droit de la santé, économie de la santé et politiques de santé.

### Supports pédagogiques

- En autonomie en ligne sur Moodle :
  - Cours en ligne,
  - Entraînement au QROC,
  - Documents sonores.
- En présentiel :
  - CM podcastés avec les supports des enseignants

## PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

Thème général du chapitre	Détails	Enseignants	Heures CM	Heures Distance
<p>► <b>Introduction à la science politique</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>► Acquérir un regard distancié sur les phénomènes politiques</li> <li>► S'initier à l'étude des concepts classiques de la science politique</li> <li>► Mieux connaître les dynamiques des états contemporains</li> <li>► Mieux comprendre la démocratie moderne et ses enjeux</li> </ul>	M. Szczepanski	12h	6h40
<p>► <b>La personne, sujet de droit</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>► Compréhension de la règle de droit et de l'organisation judiciaire</li> <li>► L'influence du droit européen</li> <li>► Les principes de la responsabilité</li> <li>► Initiation aux principes de la responsabilité médicale et à la notion de droit des patients</li> </ul>	C. Rougé-Maillart P. Loheac-Derboulle	10h40	5h20
<p>► <b>Introduction à l'économie</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>► Comprendre comment raisonne un économiste et quels outils il utilise</li> <li>► Connaître les mécanismes économiques fondamentaux</li> <li>► Comprendre les raisons pour lesquelles les marchés dysfonctionnent et le rôle joué par l'Etat</li> </ul>	X. Pautrel	10h40	6h40

## UE7- Biochimie - Biologie et Bioinformatique Moléculaires - Génétique

### Responsables

- | Delphine PRUNIER
- | Pascal REYNIER

### Enseignants impliqués

- | Dominique BONNEAU
- | Charlotte VEYRAT-DUREBEX
- | Estelle COLIN
- | Gérald LARCHER
- | Delphine PRUNIER
- | Pascal REYNIER
- | Salim KHIATI

SEMESTRE	Heures en présentiel	CM	ED	ed	Total heures UE	ECTS
2	29h20	24h	4h	1h20	30h40	3

### Objectifs

Le cours de génétique est en continuité avec le cours de biologie moléculaire du premier semestre. Il abordera les modes d'hérédité et les maladies génétiques. Ce cours constitue une initiation à la génétique utile pour les étudiants qui poursuivront dans les domaines de la santé et de la biologie et important aussi en termes de culture générale en préalable à toute autre orientation.

Le cours de biochimie et bioénergétique se situe en continuité avec le cours de biochimie du premier semestre qui a décrit les principales molécules du vivant. Il aborde les aspects métaboliques et bioénergétiques de la matière vivante la question fondamentale de la gestion de l'énergie au sein du vivant. Cela a de nombreuses implications en santé (jeûne, obésité, diabète, performances sportives, hypoxie, ...).

### Supports pédagogiques

#### • En présentiel :

- CM podcastés avec les supports des enseignants.

#### • A distance :

- Forum de discussion interactive entre les étudiants, les tuteurs et les enseignants.

## PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

Thème général du chapitre	Détails	Enseignants	Heures CM	ED ed
► <b>Génétiq</b>	► Hérité, mode et transmission, maladies génétiques, tests génétiques, DPN, DPI cytogénétique	D.Bonneau E. Colin	9h20	
► <b>Biochimie métabolique et bioénergétique</b>	► Comment les organismes vivants extraient-ils de l'énergie à partir de leur environnement ► Comment cette énergie est-elle transformée, conservée, restituée et utilisée au sein du vivant ? ► Mots-clés : Anabolisme, catabolisme et homéostasie, régulations du métabolisme, conversion énergétique	G. Larcher D. Prunier P. Reynier C. Veyrat-Durebex S. Kiati	14h40	5h20 ED 1h20 ed

## UE8- Biologie cellulaire - Histologie

### Responsables

- | Hélène LIBOUBAN
- | Franck LETOURNEL

### Enseignants impliqués

- | Hélène LIBOUBAN
- | Sylvie CHEVALIER
- | Guillaume MABILLEAU
- | Sébastien FAURE
- | Franck LETOURNEL
- | Nabil FOUDI

SEMESTRE	Heures en présentiel	Heures à distance	CM	ED	ed	Total heures UE	ECTS
2	38h40	13h40	34h40	1h20	2h40	<b>52h20</b>	5

### Objectifs

L'objectif de cet enseignement est de doter les étudiants des éléments indispensables pour accéder à la compréhension des grandes fonctions biologiques, ces connaissances étant elles-mêmes indispensables pour permettre d'appréhender leurs dérèglements, conséquences ou causes de nombreuses pathologies.

Les enseignements de biologie cellulaire concerneront la cellule dans son environnement et le rôle fonctionnel de la membrane plasmique, et abordera quelques grandes fonctions de la cellule.

Les enseignements d'Histologie concerneront les 4 grandes catégories de tissus que l'on retrouve dans les différents appareils de l'organisme. Ces données sont fondamentales pour la compréhension des grandes fonctions biologiques et pour appréhender la pathologie.

Un enseignement à distance pour permettre à l'étudiant de contrôler et d'approfondir ses connaissances du cours sera consacré aux principaux moyens techniques d'étude de la cellule et des tissus à partir de publications, d'animations, films et iconographie.

### Le matériel de cours (lectures complémentaires, bibliographie...)

Cours de biologie cellulaire, P Cau, eds Ellipses

### Supports pédagogiques

- En autonomie en ligne sur Moodle:

- Diaporamas sonorisés,
- QCM d'autoévaluation et correction
- Schémas.

- En présentiel :

- CM podcastés avec les supports des enseignants.

## PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

Thème général du chapitre	Détails	Enseignants	Heures CM	ED ed	Heures Distance
► <b>Biologie cellulaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>► Les échanges de la cellule avec son environnement : transport actif, transport passif, mécanismes d'endocytose</li> <li>► Les relations jonctionnelles cellule/cellule : jonctions cellulaires, protéines d'adhésion, synapse</li> <li>► Le cycle cellulaire : mitose, CDK, cyclines</li> <li>► Notions de signalisation cellulaire</li> <li>► La mort cellulaire</li> <li>► Introduction aux cellules souches</li> <li>► Introduction aux virus</li> <li>► Biologie intégrée de la cellule</li> </ul>	S. Chevalier F. Letournel	14h40		
► <b>Techniques d'études en biologie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>► Techniques d'études de la cellule et des tissus (préparation des échantillons à la microscopie, différents types de microscopie, culture cellulaire, génération et application des anticorps monoclonaux (ELISA, cytométrie de flux...))</li> <li>► Techniques microscopiques</li> </ul>	H. Libouban S. Chevalier G. Mabileau			6h40
► <b>Organisation des tissus épithéliaux et de soutiens</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>► Caractéristiques générales des épithéliums de revêtements et épithéliums mixtes, classification des épithéliums</li> <li>► Caractéristiques générales des tissus conjonctifs, aspects histologiques et moléculaires de la matrice extracellulaire collagénique et non collagénique, constituants non fondamentaux cellulaires et moléculaires, vascularisation des tissus conjonctifs</li> </ul>	H. Libouban	12h		2h
► <b>Histologie neuromusculaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>► Organisation cellulaire et tissulaire du système nerveux central et périphérique</li> <li>► Organisation du tissu musculaire strié squelettique, du tissu musculaire strié cardiaque et du tissu musculaire lisse.</li> <li>► Caractéristiques générales des 3 types de cellules musculaires, organisation des myofilaments.</li> </ul>	H. Libouban	9h20		1h
► <b>Physiologie et communication cellulaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>► Canaux ioniques, pompes et échangeurs ; récepteurs enzyme ; récepteurs couplés aux protéines G ; récepteurs facteurs de transcription</li> <li>► Notions de signalisation cellulaire</li> </ul>	S. Faure N.Foudi		1h20 ed 2h40 ED	4h

## UE9 - Physiologie et Anatomie

### Responsables

- | Pierre ABRAHAM
- | Xavier PAPON

### Enseignants impliqués

- | Henri-Dominique FOURNIER
- | Serge WILLOTEAUX
- | Xavier PAPON
- | Pierre ABRAHAM
- | Marc-Antoine CUSTAUD
- | Jacque-Olivier FORTRAT
- | Nicole MESLIER
- | Mickaël DINOMAIS
- | Nabil FOUDI
- | Guy LENAERS

SEMESTRE	Heures en présentiel	Heures à distance	CM	ED	ed	Total heures UE	ECTS
2	20h	25h20	14h40	4h	1h20	45h20	5

### Objectifs

La physiologie et l'anatomie sont les deux disciplines indispensables pour aborder la formation en Santé. L'anatomie décrit les organes et leur rapport entre eux, la physiologie décrivant les fonctions principales du vivant (locomotion, cardio-respiratoire, nutrition-digestion,...). L'objectif de cette UE est de donner aux étudiants les bases de la physiologie des grandes fonctions qui seront complétées ensuite dans le cursus de la formation en santé. La formation abordera notamment les principes fondamentaux de pharmacologie en rapport avec le système digestif. L'anatomie abordera les principaux éléments en rapport avec l'ostéologie .

### Supports pédagogiques

- En autonomie en ligne sur Moodle :
  - Diaporamas sonorisés,
  - Activités commentées et corrigées d'auto-évaluation dont exercices,
- En présentiel :
  - CM podcastés avec les supports des enseignants.

## PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

Thème général du chapitre	Détails	Enseignants	Heures CM	ED ed	Heures Distance
► Anatomie membres des inférieurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>► L'ostéologie des membres inférieurs</li> <li>► Les muscles des régions iliaque et glutéale</li> <li>► Les muscles pelvitrochantériens et de la cuisse loge antérieure</li> <li>► Les muscles de la cuisse loge postérieure</li> <li>► Les muscles de la jambe</li> <li>► Les artères et veines</li> <li>► Les nerfs</li> </ul>	X. Papon HD. Fournier			7h
► Anatomie des membres supérieurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>► Ostéologie générale du membre supérieur</li> <li>► Le complexe articulaire de l'épaule et la colonne vertébrale</li> <li>► Les muscles de l'épaule et du bras</li> <li>► Les muscles de l'avant du bras</li> <li>► Anatomie de la main</li> <li>► Innervation du membre supérieur</li> <li>► Anatomie de la main</li> </ul>				7h
► Bases physiologiques des systèmes nerveux et musculaires, locomotion	<ul style="list-style-type: none"> <li>► Electrophysiologie et bases du système nerveux organes des sens</li> <li>► Organes des sens (Vision/Audition/équilibre)</li> <li>► Muscle et mouvement</li> </ul>	P. Abraham MA. Custaud M. Dinomais G. Lenaers	8h		6h
► Bases physiologiques et communication cellulaire et physiologie du milieu intérieur	<ul style="list-style-type: none"> <li>► Axe hypothalamo- hypophysaire, notions de régulation et communication en physiologie, milieu intérieur</li> </ul>	MA. Custaud JO. Fortrat	4h		
► Bases physiologiques du système digestif Gustation/ Digestion	<ul style="list-style-type: none"> <li>► Métabolisme, digestion gustation/olfaction</li> </ul>	N. Meslier P. Abraham N. Foudi	2h40	4h ED 1h20 ed	5h20

## UE10 - Statistiques appliquées à la santé

### Responsables

- | Guillaume BASTIAT
- | Patrick SAULNIER

### Enseignants impliqués

- | Guillaume BASTIAT
- | Patrick SAULNIER
- | Jérémie RIOU

SEMESTRE	Heures en présentiel	Heures à distance	CM	ED	Total heures UE	ECTS
2	22h20	12h	5h20	17h20	34h40	3

### Objectifs

L'objectif de cet enseignement est de doter les étudiants des éléments indispensables quant à l'utilisation des statistiques comme outil d'évaluation, que ce soit dans le domaine de la santé mais également les autres secteurs tels que les sciences dures ou humaines. Il s'agira pour l'étudiant de comprendre la philosophie des statistiques, les liens existant entre les échantillons et les populations, les notions de risques pour finir par une première initiation au test en statistique, avec quelques tests de base concernant des cas particuliers de comparaison. Cet enseignement n'est qu'une première étape dans le parcours des statistiques et pourrait être résumé par : « initiation aux statistiques ». Ainsi, cet enseignement pourra être complété tout le long du cursus de l'étudiant par des notions plus approfondies comme l'utilisation de tests statistiques plus avancés dépendamment du problème ou des comparaisons à réaliser.

### Supports pédagogiques

- En autonomie, en ligne sur Moodle :
  - Démonstration d'équations en vidéo,
  - Activités commentées et corrigées d'auto-évaluation.
  - QCM corrigés d'apprentissage et d'évaluation.
- En présentiel :
  - CM podcastés avec les supports des enseignants.

## PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

Thème général du chapitre	Détails	Enseignants	Heures CM	ED	Heures Distance
► <b>Statistiques descriptives</b>	► Variable, Echantillon, arrangement par classes, paramètres de position (mode, médiane, moyenne), paramètres de dispersion (étendue, quartiles, écart-type, variance)	G. Bastiat		2h40 ED	2h40
► <b>Probabilités et lois</b>	► Variable aléatoire, population, probabilité conditionnelle, loi binomiale, loi hypergéométrique, loi de Poisson, loi normale	G. Bastiat	1h20	2h40 ED	2h40
► <b>Intervalles de fluctuation et de confiance</b>	► Echantillonnage à partir d'une population connue, estimation d'une population inconnue	G. Bastiat		4h ED	1h20
► <b>Premiers tests statistiques</b>	► Risque $\alpha$ et $\beta$ , mécanistique d'un test en statistique, comparaison de 2 échantillons indépendants ou appariés de variables qualitative et quantitative, comparaison échantillon-population de variables qualitative et quantitative, tableau de contingence, conformité à une loi, test non paramétrique Mann Whitney	G. Bastiat P. Saulnier J. Riou	4h	8h ED	5h20

## UE11 - Chimie 2

## Responsables

- | Sabine MALLET
- | Jean-Jacques HELESBEUX

## Enseignants impliqués

- | Sabine MALLET
- | Jean-Jacques HELESBEUX
- | Denis SERAPHIN
- | Catherine PASSIRANI
- | Guillaume VIAULT
- | Séverine BOISARD
- | Elise LEPELTIER

SEMESTRE	Heures en présentiel	Heures à distance	CM	ED	ed	Total heures UE	ECTS
2	25h20	14h40	8	12	5h20	40	4

## Objectifs

Acquérir des connaissances de chimie organique et de chimie analytique dans l'optique d'appréhender les données nécessaires à la compréhension des phénomènes du vivant, et à l'analyse des molécules.

Les équilibres chimiques en solution aqueuse seront étudiés pour comprendre d'une part, certaines réactions au sein des organismes, et d'autre part, les réactions chimiques permettant l'analyse des molécules organiques ou les ions minéraux.

Le programme de chimie organique de cette UE11 s'inscrit dans le prolongement direct de celui de l'UE3 du S1. Les principes généraux de réactivité des molécules organiques ainsi que de nouvelles fonctions chimiques seront décrits. Ceci permettra d'aborder la synthèse de composés polyfonctionnels tels que les principes actifs et de comprendre d'autres problématiques telles que celles des contrôles (présence d'impuretés, dosages,...).

## Supports pédagogiques

• En autonomie en ligne sur Moodle :

- Diaporamas sonorisés,
- activités commentées et corrigées d'auto-évaluation dont exercices,
- QCM corrigés d'apprentissage et d'évaluation.

• En présentiel :

- CM podcastés avec les supports des enseignants.

# PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

Thème général du chapitre	Détails	Enseignants	Heures CM	ED ed	Heures Distance
▶ Introduction à la chimie analytique	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Introduction</li> <li>▶ Pharmacopée</li> <li>▶ Solutions aqueuses</li> <li>▶ Concentrations</li> </ul>	S. Mallet S. Boisard E. Lepeltier C. Passirani	1h20	1h20 ED 2h40 ed	
▶ Equilibre acido-basiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Théorie des acides et des bases</li> <li>▶ Calcul de pH</li> <li>▶ Solutions et systèmes tampons</li> <li>▶ Applications qualitatives</li> <li>▶ Applications quantitatives</li> </ul>	S. Mallet	1h20	1h20 ED	4h
▶ Equilibre d'oxydo-réduction	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Réactions d'oxydo-réduction</li> <li>▶ Applications qualitatives</li> <li>▶ Applications quantitatives</li> </ul>	S. Mallet	1h20	1h20 ED	2h40
▶ Equilibres de précipitation et de complexation	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Applications qualitatives</li> <li>▶ Interactions entre les différentes réactions</li> </ul>	S. Mallet		1h20 ED	1h20
▶ Principes généraux de réactivité	▶ Généralités des mécanismes réactionnels				
▶ Hydrocarbures aliphatiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Réactivité des alcanes</li> <li>▶ Réactivité des alcènes</li> <li>▶ Réactivité des alcynes</li> </ul>	D. Séraphin J.J. Helesbeux G. Viault	4h	6h40 ED 2h40 ed	6h40
▶ Composés aromatiques	▶ Réactivité des composés benzéniques et apparentés				

## UE12 - Psychologie

### Responsables

- Catherine POTARD
- Franck REXAND-GALAIS

### Enseignants impliqués

- Catherine POTARD
- Franck REXAND-GALAIS

SEMESTRE	Heures en présentiel	Heures à distance	CM	Total heures UE	ECTS
2	12h	16h	12h	<b>28h</b>	3

### Objectifs

Acquérir une connaissance générale des différents domaines de la psychologie tant dans son approche théorique que méthodologique.

Dans cet objectif, les apports de la psychologie seront présentés dans les domaines de la santé, de la maladie et de la médecine. Les sous-disciplines de la psychologie seront également présentées (la psychologie sociale, clinique, développementale, cognitive, interculturelle, la neuropsychologie...) à partir de leur originalité respective dans la compréhension des conduites humaines et processus mentaux. Un temps sera consacré aux méthodes (quantitatives, qualitatives, expérimentales) en psychologie et à leurs limites. A cette occasion, des outils caractéristiques de la psychologie ainsi que des résultats de recherche en psychologie seront évoqués. Enfin, les approches cliniques seront définies à travers les définitions d'origine de la démarche clinique. Des illustrations trouvant des résonances en médecine seront abordées.

### Supports pédagogiques

- En autonomie, en ligne sur Moodle :
  - Activités commentées et corrigées d'auto-évaluation,
  - QCM corrigés d'apprentissage et d'évaluation.
  - Forums
- En présentiel :
  - CM podcastés avec les supports des enseignants.

## PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

Thème général du chapitre	Détails	Enseignants	Heures CM	Heures Distance
<p>► <b>Introduction à la psychologie</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>► La psychologie comme science et ses objets.</li> <li>► Les grands noms fondateurs de la psychologie.</li> <li>► Les écoles de pensée en psychologie (psychodynamique, behaviorisme, cognitivisme, humanisme).</li> <li>► Les écoles de pensée en psychologie (psychodynamique, behaviorisme, cognitivisme, humanisme).</li> <li>► Les diverses méthodes utilisées en psychologie et leur limites.</li> <li>► Concepts fondamentaux en psychologie : émotion, motivation, relation, perception, régulation, apprentissage, personnalité...</li> <li>► Importance des dimensions psychologiques dans le champ de la santé : exemple de la douleur, du deuil ou des conduites à risque/addictives.</li> </ul>	C. Potard		16h
<p>► <b>Psychologie clinique et de la santé</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>► Processus reliés au stress et à l'adaptation au stress et à la maladie.</li> </ul>	C. Potard	4h	
<p>► <b>Approches cliniques</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>► La psychologie clinique en France - Origine, postulats et dimensions.</li> <li>► Les grandes orientations de la clinique en France.</li> <li>► Le sujet dans le langage - La souffrance, la plainte et la demande.</li> <li>► Champ des psychopathologies d'orientation psychodynamique : l'axe névrose-psychose ; les psychopathologies aujourd'hui dans la société actuelle.</li> <li>► Illustration : résultats de recherche clinique .</li> </ul>	F. Rexand-Galais	8h	

## UE Anglais

### Responsables

| Kayleigh O’SULLIVAN  
| Erwan AUTRET

### Enseignants impliqués

| Kayleigh O’SULLIVAN  
| Erwan AUTRET

SEMESTRE	Heures en présentiel	Heures à distance	Total heures UE	ECTS
1	5h20	6h40	<b>12</b>	2
2	12	0	<b>12</b>	2

### Objectifs

Dans le cadre de PluriPASS, l’anglais fait son apparition en première année des études de santé. L’anglais est devenu la langue de référence, la Lingua Franca des mondes scientifique et médical. Ainsi, il est primordial que la formation des étudiants en anglais se poursuive sans interruption après le baccalauréat. L’objectif de cette formation sera de préparer les étudiants au test de niveau B1 et de consolider et d’approfondir les quatre grandes compétences (expression écrite, orale et compréhension écrite, orale) en petits groupes.

### Programme des cours

Le contenu des cours portera sur les grands sujets de société 1h30 de présentation sont prévus lors de la semaine de rentrée, devant l’ensemble des étudiants puis les étudiants seront répartis en plus petits groupes, ce qui permettra l’interaction avec et les enseignants. Ces cours en présentiel alterneront avec des cours à distance.

### Mode d’évaluation

Le test d’une durée de 30 minutes visera l’évaluation de l’équivalent du niveau B1 du CECRL sur des compétences de compréhension écrite. Il sera proposé trois fois : épreuves 1, 3 et 5.

Un exemple de test sera mis en ligne dès la semaine de rentrée et sera corrigé à distance la semaine suivante.

Les étudiants auront à leur disposition des ressources pédagogiques sur Moodle. Il est prévu l’envoi par mail ou le dépôt sur Moodle d’un exemple de test par semaine avec le corrigé adressé ou déposé 3 jours après.

Lors de la première épreuve, tous les étudiants passent le test. A l’issue de ce test, les étudiants n’ayant pas validé ce test sont répartis dans des plus petits groupes. Les cours démarrent la semaine suivante, en présentiel/à distance une semaine sur deux, jusqu’à la fin du semestre, les étudiants sont à nouveau testés lors de l’épreuve 3.

Les étudiants n’ayant pas validé ce test (équivalent du niveau B1), suivent à nouveau des cours, en petits groupes, chaque semaine, et cette fois-ci toujours en présentiel.

Le dernier test est proposé lors de la dernière épreuve.

### Supports pédagogiques

Les TD seront renforcés par des activités et ressources disponibles à tout moment à distance sur la plateforme Moodle de l’université d’Angers.

- > documents authentiques
- > exercices en ligne
- > exemples de tests de niveau B1 et leurs corrigés

## Répartition des groupes

### Anglais - Semestre 1

8 groupes à distance / en présentiel

Groupe 1	1a 1b	Groupe 5	5a 5b
Groupe 2	2a 2b	Groupe 6	6a 6b
Groupe 3	3a 3b	Groupe 7	7a 7b
Groupe 4	4a 4b	Groupe 8	8a 8b

### Anglais - Semestre 2

8 groupes en présentiel

Groupe 1	Groupe 5
Groupe 2	Groupe 6
Groupe 3	Groupe 7
Groupe 4	Groupe 8

Au semestre 1, 1 groupe en présentiel alterné avec 1 groupe à distance.  
 Au semestre 2, tous les groupes ont chaque semaine un cours en présentiel.

## UE Culture Numérique

### Responsables

Michel BARBEROUSSE

### Enseignants impliqués

Michel BARBEROUSSE

Françoise BERTHOUD

SEMESTRE	Heures en présentiel	Heures à distance	Total heures UE	CM	ECTS
1	4h	7h30	<b>11h30</b>	4h	2

### Objectifs

Considéré comme une étape aussi importante et aussi lourde de conséquences et de mutations que la première révolution industrielle, voire que l'invention de l'écriture ou que celle de l'imprimerie, l'avènement du numérique est porteur de tous les possibles. Présent dans l'ensemble des activités humaines, il préfigure et modèle un nouveau mode de vie, véhicule une autre façon de penser le monde. Il est l'outil du village planétaire, de l'abolition des frontières et des distances, de l'accès par tous au savoir et à l'information, mais il génère des résistances face à la fois à l'effacement de repères connus et à une possibilité démultipliée de contrôle social. Le numérique aujourd'hui est un enjeu de société présent entre autres dans le domaine économique, social, culturel et médical. Nul ne peut ignorer son impact tant dans sa vie personnelle que professionnelle.

Cet enseignement est un espace de réflexion sur les problématiques associées au numérique sous forme de conférences qui se veulent interactives. L'étudiant pourra être sollicité pour échanger avec le conférencier.

### Mode d'évaluation

La validation de ce cours consiste en une épreuve terminale concernant les trois cours, composée de six questions à choix multiples (QCM).

### Supports pédagogiques

- En présentiel :
  - Trois conférences interactives de 1h20 obligatoires liées à une problématique sur le numérique.
- A distance :
  - Ensemble d'activités complémentaires aux thèmes abordés (lectures, documentaires) proposé en ligne.

## Programme des cours magistraux

Thème des conférences	Détails	Enseignants	Heures CM	Heures distance
<p>► <b>Conférence 1</b> <b>Le numérique et Santé personnalisable</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>► Médecine 4P (prédiction, personnalisation, réemption, participation) : état des lieux, prospective, enjeux</li> <li>► Silver economy</li> <li>► La donnée a-t-elle de la valeur ? Souveraineté, propriété, balises éthiques, bigdata, traitement et agrégation</li> </ul>	M. Barberousse	1h20	2h30
<p>► <b>Conférence 2</b> <b>Faut-il avoir peur des robots ?</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>► Robolution, état des lieux, enjeux et perspective.</li> <li>► Vision apocalyptique de la robotique par les romans ou les films de science-fiction, qu'en est-il actuellement ?</li> <li>► Relations homme/machine.</li> <li>► Robotique et travail, avantage ou inconvénient ?</li> </ul>	M. Barberousse	1h20	2h30
<p>► <b>Conférence 3</b> <b>Le Numérique soutenable</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>► Impacts environnementaux des TICs (réchauffement climatique, des ressources non renouvelables (notamment les métaux), de l'énergie utilisée (en particulier par les infrastructures numériques) et de la gestion des déchets)</li> <li>► Impacts sociaux des TICs</li> </ul>	M. Barberousse F. Berthoud	1h20	2h30

## UE 3PE

### Projet personnel et professionnel de l'étudiant

#### Responsable

Adeline ALVES DE SOUSA

SEMESTRE	Heures en présentiel	Heures à distance	ECTS
1	1,5	10 / semestre	2
2	1,5	10 / semestre	1

#### Objectifs

Le parcours de formation PluriPASS comprend une unité d'enseignement intitulée « 3PE » dont l'objectif est d'élaborer un projet personnel et professionnel composé d'un 3P1 (projet d'orientation 1) et d'un 3P2 (projet d'orientation 2), qui correspondent à 2 plans d'orientation susceptibles d'évoluer en parallèle tout au long de l'année.

Le 3P2 n'est pas une version dégradée d'un projet d'études mais l'expression d'un VRAI choix que l'étudiant formulera peu à peu.

#### Le 3PE 1 :

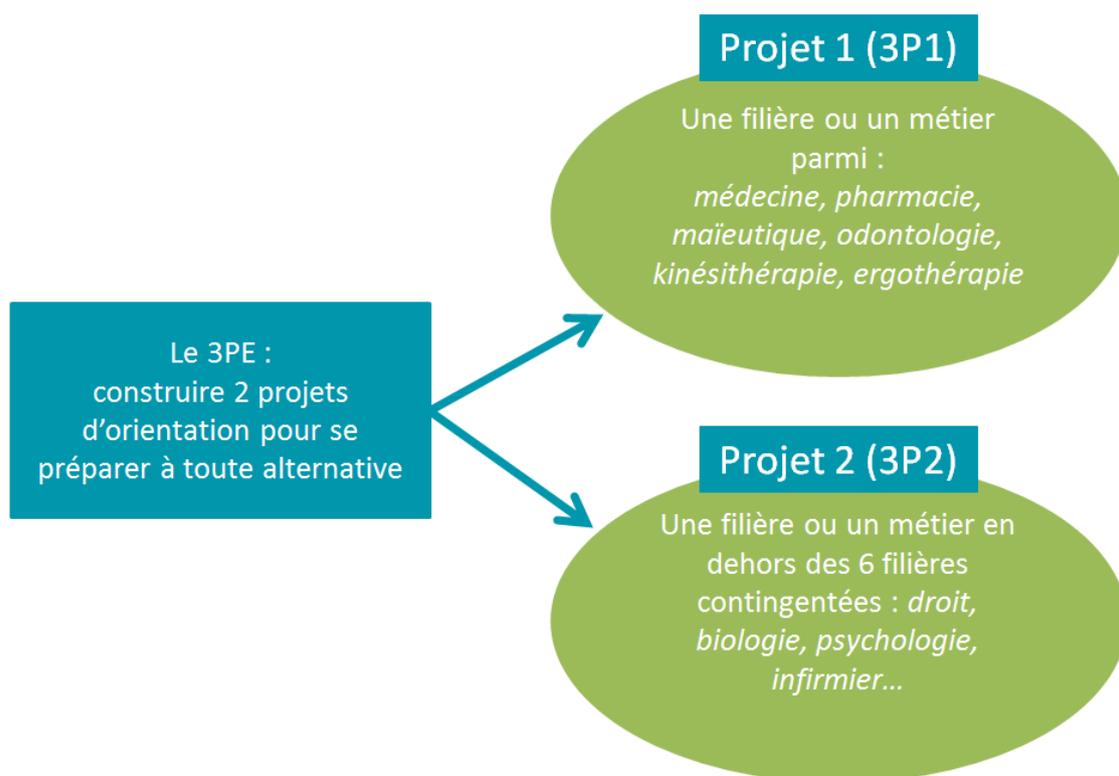
**Il correspond au vœu numéro 1 de l'étudiant.**

Il s'agit de l'une des 6 filières soumises au numerus clausus (médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique, kinésithérapie, ergothérapie).

#### Le 3PE 2 :

**Il correspond à un projet d'études en dehors des 6 filières à numerus clausus.**

L'objectif étant de mûrir, tout au long de l'année, un second projet correspondant aux centres d'intérêt de l'étudiant et à son profil (traits de personnalité, motivations professionnelles, capacités...).



L'étudiant disposera de 20h pour réfléchir à son orientation dans l'optique d'éviter un choix par défaut et précipité, mais aussi, d'éviter un choix qui reposerait uniquement sur une idée floue d'une filière ou d'un métier.

En d'autres termes, le travail mené dans le cadre de l'UE 3PE permettra à l'étudiant de mieux connaître les filières et les métiers qui l'intéressent pour confirmer ou infirmer ses projets d'orientation.

### Programme des cours

Concrètement, la réflexion de l'étudiant portera sur 2 grandes thématiques :

#### La connaissance de soi

L'étudiant analysera ses traits de personnalité et les mettra en relation avec son projet personnel et professionnel. Il apprendra à identifier les facteurs qui peuvent influencer ses choix d'orientation.

#### La connaissance des métiers et des formations

L'étudiant découvrira des outils de recherche pour s'informer sur les formations et les métiers.

Il rencontrera un professionnel exerçant un métier en lien avec son 3P1, et un professionnel exerçant un métier en lien avec son 3P2.

Il découvrira des métiers en lien avec les débouchés de PluriPASS dans le cadre d'un forum qui portera sur les métiers et les formations (forum PluriPASS).

## Mode d'évaluation

- | L'étudiant complètera des supports de réflexion publiés sur la plate-forme MOODLE – de septembre 2018 à mars 2019
- | Il participera au forum des métiers et des formations organisé à l'Université d'Angers – 09 janvier 2019
- | Le 3PE préparera les étudiants au «MEM2».

## Supports pédagogiques

- En autonomie en ligne sur moodle :
  - Supports de réflexion sur le projet personnel et professionnel
  - Tutoriels pour mener une recherche sur les formations et les métiers
  - QCM d'évaluation
- Les petits + :
  - Questionnaires d'orientation
  - Témoignages d'étudiants et de professionnels
  - Informations sur les débouchés PluriPASS

## Déroulement des MEM

---

> Module de préparation aux oraux (enseignant : Yamina Chikh)

À la fin du deuxième semestre, les étudiants inscrits sur la liste d'admissibilité seront reçus en mini-entrevues multiples (MEM).

4 MEM seront proposées aux candidats :

> MEM 1 :

Les candidats présenteront un dossier relatif à une unité d'enseignement optionnelle qu'ils auront suivie dans l'année.

> MEM 2 :

Les candidats présenteront l'un de leurs deux projets d'orientation : leurs motivations pour le/les métiers de santé concerné(s) et leur réflexion sur une alternative possible.

> MEM 3 :

Les candidats seront entendus sur un scénario correspondant à une situation complexe.

> MEM 4 :

Les candidats exposeront leur analyse et leur raisonnement devant un ensemble de données scientifiques.

Un temps de préparation est prévu pour les MEM 3 et 4.

Les 4 MEM communs à toutes les filières seront évalués sur 5 critères pour un total de 400 points.

Ces épreuves orales, d'une durée d'environ 10 minutes chacune, se dérouleront la première quinzaine de juin devant 4 binômes d'examineurs.

Le classement final des candidats admissibles est obtenu en divisant par deux la somme du classement au bloc A et du classement des épreuves orales. Les rangs ainsi obtenus sont reclassés à partir du rang 1 (réinitialisation des rangs) et les ex aequo sont départagés. En cas d'ex aequo, le candidat ayant le meilleur classement à l'oral devient prioritaire.

## Règlement MEM

---

Un président de jury des épreuves orales veille au bon déroulement et vérifie la cohérence de la notation. Les documents de jury, grilles de correction et les critères d'appréciation retenus par le jury ne sont pas communicables. L'étudiant doit se présenter à la date, à l'heure et au lieu indiqués sur la convocation aux épreuves. Aucune demande de changement de date n'est acceptée. L'heure indiquée est toujours l'heure de début de la demi-journée des 4 épreuves orales. En pratique, il est demandé aux candidats d'être présents 30 minutes avant cet horaire et de se prémunir contre tout imprévu. Toute communication entre étudiants est interdite pendant la demi-journée. L'utilisation d'un téléphone portable ou d'un appareil permettant l'échange d'informations sera considéré comme une tentative de fraude. Tout étudiant se présentant sans sa convocation et/ou sa pièce d'identité ne sera pas autorisé à passer son épreuve.

Un étudiant absent est déclaré démissionnaire. Si cet étudiant prévoit son abandon, il lui est demandé d'en informer le service de la scolarité. Cette information permettra une meilleure gestion des emplois du temps des étudiants et des jurés.

Exceptionnellement si un retard est dû à un cas de force majeure que l'étudiant peut justifier, il peut demander à se voir attribuer un nouvel horaire de passage, sous réserve de la décision du président du jury qui appréciera la validité du motif du retard.

## UEO

### Unité d'enseignement optionnelle

SEMESTRE	Heures en présentiel	Heures à distance	Total heures UE	ECTS
1 et 2	variables	variables	<b>16h</b>	2
<b>Ces UEO sont généralement proposées le mercredi après-midi</b>				

#### Objectifs

Les UE optionnelles visent l'acquisition de contenus de formation transversaux, transdisciplinaires, à la croisée des 3 grands domaines :

- Sciences du vivant
- Sciences de l'ingénieur
- Sciences humaines et sociales

Les UEO sont l'occasion d'approfondir des contenus explorés dans les enseignements du tronc commun ou, au contraire, d'aborder de nouvelles disciplines reliées aux diverses orientations possibles des étudiants. Elles peuvent également permettre de présenter la diversité des métiers de la santé. Enfin, elles offrent des occasions pour évaluer des compétences autres (oral, travail de groupe, motivation...).

#### Mode d'évaluation

Le mode d'évaluation est laissé au choix des enseignants :

- Obtention d'un seuil à une épreuve écrite unique
- Remise d'un dossier
- Présentation d'un exposé oral

Le mémoire et/ou l'exposé oral, dans le cas des étudiants admissibles en fin de semestre 2, pourront servir de support lors des épreuves complémentaires d'admission, les MEM (Mini Entretien Multiple).

#### Supports pédagogiques

Les UEO sont renseignées sur la plateforme Moodle. On y trouve le descriptif de l'UEO, le calendrier de l'UEO, des consignes et des informations d'ordre méthodologique. Le cours numérisé y sera également déposé. Celui-ci pourra être constitué d'éléments divers tels que :

- polycopié de type PDF ;
- diaporama de type powerpoint;
- cours médiatisé ;
- séquence filmée;
- exercices...

1 étudiant choisit 1 UEO au semestre 1 et 2 UEO au semestre 2.

**Il ne peut pas choisir les mêmes UEO au semestre 1 et au semestre 2.**

ex : S1 → UEO activité sportive (badminton)

S2 → il ne peut pas prendre activité sportive (même s'il choisit tir à l'arc)

## UE Optionnelles

1	Activités sportives 1 et 2	Alexandre PIETRINI - Gilles GAGE
2	Adolescence et santé	Catherine POTARD
3	Alimentation et santé	Anne-Marie LE RAY - Gilles SIMARD
4	Analyse économique de la décision individuelle	Jean-Pascal GAYANT
5	Anglais perfectionnement	Kayleigh O'SULLIVAN - Erwan AUTRET
6	Botanical	Gérald LARCHER - Anne LANDREAU
7	Chimie : histoire, origines de la vie	Elise LEPELTIER
8	Droit et éthique en santé	Aline VIGNON-BARRAULT
9	Ergothérapie	Laurent DAZIN - Géraldine PORIEL
10	Expérimentation animale	Nicolas CLERE
11	Handicap et santé	Isabelle RICHARD
12	Histoire des pratiques soignantes	Hervé GUILLEMAIN - Nahema HANAFI
13	Image médicale numérique	Jean-Baptiste FASQUEL
14	Introduction à l'économie de la santé	Xavier PAUTREL
15	Introduction au droit public	Philippine LOHEAC-DERBOULLE
16	Le médicament : un outil indispensable de santé	Isabelle BAGLIN - Marie-Claire VENIER - Brigitte PECH - Emilie ROGER
17	Maïeutique	Béatrice PIERROT- Cécile ROUILLARD
18	Maladies Infectieuses Interaction homme/animal/environnement	Matthieu EVEILLARD
19	Modélisation mathématique des épidémies	François DUCROT
20	Nanosciences et santé	Victor TEBOUL - Emilie ROGER - Catherine PASSIRANI
21	Neurosciences appliquées à la santé	Philippe ALLAIN
22	Principes de management	Yamina CHIKH
23	Santé au travail	Julie BOUROCHER
24	Santé et migrations	Angelina ETIEMBLE
25	Sport et santé	Pierre ABRAHAM - Sylvain DURAND
26	Stéréotypes, discriminations de genre	Aurélie MARCHAND
27	Vulnérabilités psychologiques de l'enfant	Aubeline VINAY

► Vous trouverez les détails concernant l'inscription aux UEO sur le site web :

<http://www.med.univ-angers.fr/fr/la-faculte/scolarite/scolarite-pluripass/inscription-ueo.html>



# Organisation des enseignements

## La modalité des cours

Les cours PluriPASS sont dispensés de différentes manières :

### Les cours magistraux

Ce sont des cours en amphithéâtres.

Ces cours ont toujours lieu dans les amphithéâtres en AVERROES et VEIL de la Faculté de Santé.

### Les enseignements dirigés : 2 tailles

Les **grands ED** sont des enseignements dirigés d'environ 200 étudiants qui ont lieu dans l'un des amphithéâtres de Santé. (TD en vert sur EDT)

Les **petits ed** sont des enseignements dirigés d'environ 50 étudiants qui sont dispensés à trois périodes de l'année (3 fois une semaine). Ils se dérouleront sur le site Amsler ou sur le site Daviers. (en orange sur EDT)

Pour ces 2 types d'ED les étudiants sont affectés à un groupe précis A, B, C, D, E ou groupe «le Mans». Ils devront se référer à l'emploi du temps qui sera propre à leur groupe.

### Les cours à distance

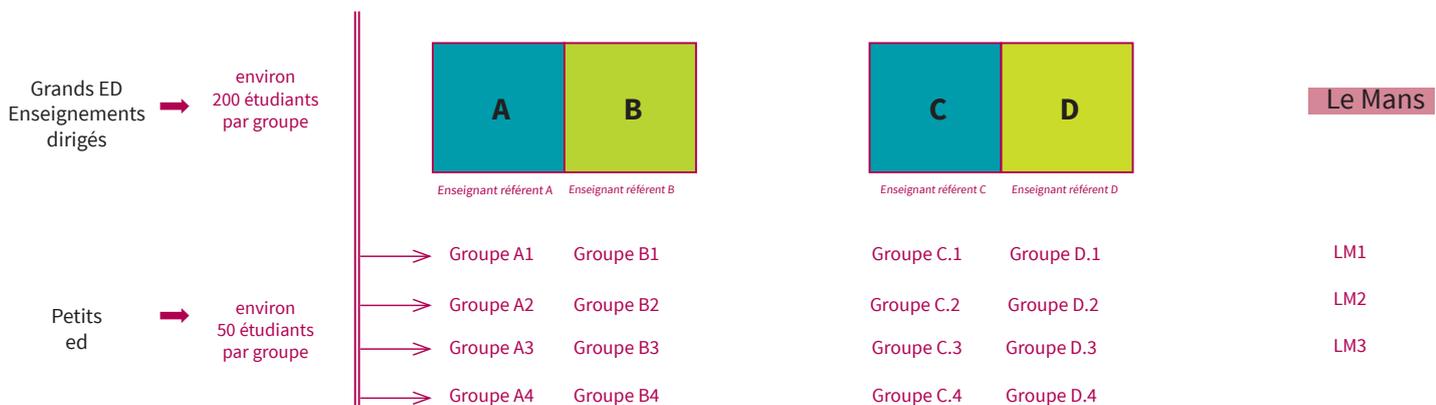
Les cours à distance font partie intégrante de la formation PluriPASS et sont donc **obligatoires**.

Les cours à distance sont indiqués dans l'emploi du temps chaque semaine car ils s'inscrivent dans la logique pédagogique mise en place par chaque enseignant.

L'étudiant suit ces cours, soit au moment indiqué par l'emploi du temps en se connectant depuis la BU, de chez lui ou de la faculté, ou bien à tout autre moment de la semaine.

Il s'agit soit de cours magistraux soit d'exercices d'autoévaluation.

La plupart des cours est associé à un forum sur lequel l'étudiant peut déposer ses questions.



Les étudiants sont dès la rentrée répartis en groupes d'ED d'environ 200 étudiants :

- groupes A - B - C - D + groupe «Le Mans»

Les étudiants mancaux sont réunis dans un groupe spécifique à le Mans Université.

Un enseignant référent est désigné pour chacun de ces groupes. L'étudiant fera sa connaissance le jour de la rentrée.

Les groupes d'ED sont eux-mêmes subdivisés en groupes de petits ed d'environ 50 étudiants.

## La plateforme de formation à distance - Moodle

### Information générale

Moodle est une plateforme d'enseignement à distance. En tant qu'étudiant, elle vous permet d'accéder à l'ensemble des ressources numériques mises à votre disposition par les enseignants. L'inscription aux espaces de cours en ligne de PluriPASS est automatique.

### Comment accéder à Moodle ?

Vous devez vous connecter à l'adresse suivante :

**[moodle.univ-angers.fr](http://moodle.univ-angers.fr)**

Remplissez le formulaire avec vos identifiants

### Comment se créer un compte ?

Inutile de vous créer un compte. La connexion à moodle se fait grâce à vos identifiants que vous utilisez pour vous connecter sur un ordinateur de la faculté. Vous avez normalement créé votre login et mot de passe lors de votre première inscription administrative à la faculté.

### Comment se connecter à Moodle ?

Sur le guichet numérique cliquez sur moodle dans la catégorie E-Pédagogie



## La plateforme de formation à distance - Moodle

Où trouver l'ensemble de mes cours?

Tous les cours dans lesquels vous êtes inscrits sont affichés à gauche dans l'encadré «Mes cours»

The screenshot shows the Moodle user interface. At the top, there is a navigation bar with 'Moodle', 'Français (fr)', and 'Mes cours'. Below this, the main content area is divided into several sections: 'Tableau de bord', 'CALENDRIER' (calendar for June 2017), and 'CHEMINS DE TRAVERSE' (a grid of icons for various services). A dropdown menu is open under 'Mes cours', listing various courses and resources such as 'Tableau de bord', 'UE6 - Introduction à la science politique', 'Espace Enseignants', '2ATP - Cours étudiants S3', '2ATP - Oraux', '2ATP - Oraux semestre 3', '2ATP - Pré-rentrée 16/17', '2ATP - Séances interactives', '2ATP - Semestre 1', '2ATP - Semestre 2', '2ATP - Semestre 3', '2ATP - UEO Tutorat', '2ème année - Semestre 1', '3ème année', and '3DE PluriPASS'. On the right side of the page, there is a list of links including 'Anglais / LCA', 'Initiation clinique pa', 'Colloque SC2A', '2ATP - Pré-rentrée', 'Annales d'examen', and 'Compte rendu de la'.

Si vous rencontrez un problème technique et/ou une difficulté dans l'utilisation de Moodle, si vous souhaitez un conseil, une précision, vous pouvez vous adresser à :

[anne-sophie.oudini@univ-angers.fr](mailto:anne-sophie.oudini@univ-angers.fr)

Un tutoriel « comment accéder à moodle » est disponible à l'adresse suivante :

<http://canal-ua.univ-angers.fr/coursv2/1/00/00/09/16/916.mp4>



**Les codes d'accès à Moodle sont personnels et confidentiels, en aucun cas il est autorisé à transmettre ces codes à une tierce personne.**

### La retransmission vidéo des cours

---

#### I Information générale

La retransmission concerne tous les cours magistraux.

Toutefois, il n'est pas possible de garantir, pour des raisons techniques, que l'intégralité des enseignements sera disponible.

Le délai de mise en ligne est de trois jours. Les cours seront disponibles pendant toute l'année.

Un support d'aide par ticket est disponible sur Moodle pour les problèmes de connexion.

#### I Conditions et procédures d'accès aux cours transmis

Etre inscrit à l'Université d'Angers.

Etre inscrit à l'annuaire de l'université (<http://www.univ-angers.fr/ent>), permet de valider sa messagerie universitaire. Cette procédure est décrite sur le site de l'Université et/ou sur les réseaux d'affichage vidéo.

#### I Zone WI-FI haut débit



Les zones couvertes par le Wi-Fi sont repérables grâce au logo «Zone sans fil» .

Les zones de couverture Wi-Fi haut débit se situent dans les amphis Averroès, Simone Veil et Ambroise Paré.

et s'étend aux salles de cours de la faculté de santé et restaurant universitaire. Les étudiants

Pour suivre les cours à distance, vous avez besoin d'une connexion internet.

Les postes informatiques du campus ainsi que les zones en Wi-Fi haut débit via l'un des réseaux disponibles permettent d'accéder aux ressources pédagogiques sur moodle.

L'accès distant ne nécessite aucune installation particulière. Il suffit de se connecter via l'ENT avec votre login et mot de passe.

Si vous ne pouvez pas visionner votre cours à distance, il se peut qu'il y ait un problème de réseau qui vous empêche de le faire. Nous ne pouvons pas garantir la qualité de la connexion (vitesse, coupures...) : plus le débit de votre connexion est faible, plus le risque de blocage et/ou d'échec est élevé. Nous ne pouvons pas vous indiquer un débit minimum car il n'y a pas de règle absolue en la matière.

#### En cas de problème :

Il faudra remplir le formulaire à l'adresse suivante :

<http://fua.univ-angers.fr/fua/Formulaire/AfficherFormulaireCas?codEnq=171>

Votre demande sera traitée dans les meilleurs délais.



# Procédure des examens

## Préparation et organisation des examens

### I Calendrier et modalité d'évaluation

Dans le cadre du parcours de formation PluriPASS, le contrôle des connaissances s'effectue sous forme de 5 épreuves réparties comme suit :

	Unité d'enseignement	Durée de l'épreuve	Type d'épreuve	Dates
<b>Semestre 1</b>				
Examen 1	UE 1-2-3-4-5-6 (matin)	2h30 2h 30 min anglais	10 QCM / UE QCM	Lundi 01 octobre 2018
Examen 2	UE 1-3-5 (matin) UE 2-4-6 (après-midi)	6h30 3h - 60 min / UE 3h - 60 min / UE 30 min/ culture numérique	36 QCM max/ UE 36 QCM max/ UE	Lundi 12 novembre 2018
Examen 3	UE 1-3-5 (matin)	4h 60 min / UE 90 min / UE 30 min anglais	36 QCM / UE QROC & 10 QCM / UE QCM	Samedi 15 décembre 2018
	UE 2-4-6 (après-midi)	3h30 60 min / UE 90 min / UE	36 QCM / UE QROC & 10 QCM / UE	
<b>Semestre 2</b>				
Examen 4	UE 7-9-11(matin) UE 8-10-12 (après-midi)	6h 60 min / UE 60 min / UE	36 QCM / UE 36 QCM / UE	Jeudi 28 février 2019
Examen 5	UE 7-9-11 (matin)	6h30 60 min / UE 30 min anglais	36 QCM / UE	Lundi 29 avril 2019
	UE 8-10-12(après-midi)	60 min / UE	36 QCM / UE	

### UE transversales

➤ **Anglais** : Epreuve de type QCM

- 01 octobre 2018
- 15 décembre 2018
- 29 avril 2019

➤ **Culture numérique** : Epreuve de type QCM.

- 12 novembre 2018

➤ **U.E.O (UE optionnelles)** :

La modalité d'évaluation est déterminée par l'enseignant parmi les méthodes suivantes :

- Evaluation d'un dossier
- Evaluation d'un exposé oral
- Epreuve écrite unique (QCM ou rédactionnelle) en ligne ou sur papier.

➤ **Projet personnel et professionnel de l'étudiant (3PE)** :

L'étudiant réalise les activités mises en ligne sur Moodle et participe au forum des métiers et formations du secteur santé.

## Déroulement des examens

### Les lieux

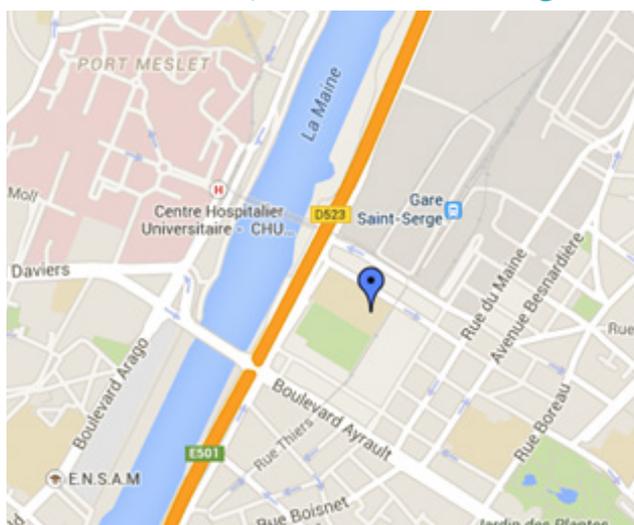
Plusieurs lieux d'examens sont possibles. Chaque étudiant sera affecté à un seul lieu qui peut différer à chaque examen

- ▶ Faculté de Santé - (amphi Averroès, Simone Veil et amphi Ambroise Paré)  
adresse : 28 rue Roger Amsler- 49045 Angers cedex 01
- ▶ Faculté de Droit-Economie-Gestion (amphi Pocquet de Livonnières, amphi Jean Bodin, amphi Volney)  
adresse : Campus Saint-Serge, 13, allée François Mitterrand, 49036 Angers

Pour les accès bus et tramway se reporter aux annexes page 85 à 89.

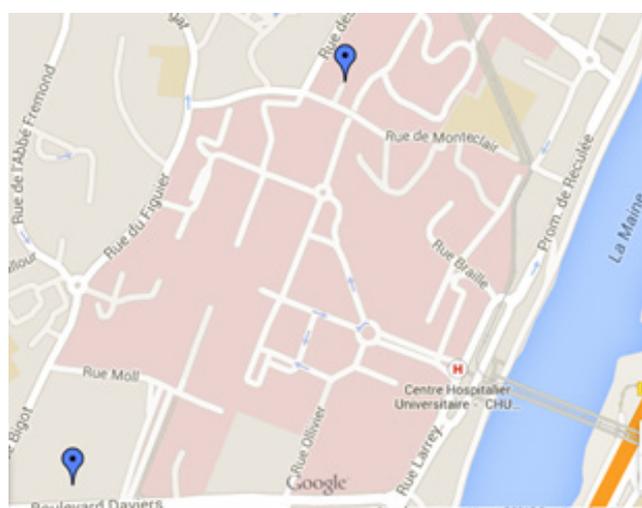
## EXAMEN

### Faculté de droit, d'économie et de gestion



- ▶ Amphi Pocquet de Livonnières
- ▶ Amphi Jean Bodin
- ▶ Amphi Volney

### Faculté de Santé



- ▶ Amphi Averroès
- ▶ Amphi Ambroise Paré
- ▶ Amphi Simone Veil
- ▶ Salle G101
- ▶ Salle H101
- ▶ Salle H102
- ▶ Salle H103
- ▶ Salle H202

## Déroulement des examens

---

### I Convocation aux épreuves

Pour chaque épreuve, les listes des étudiants autorisés à composer ainsi que la convocation aux épreuves indiquant le calendrier des épreuves, les horaires et modifications d'horaires et les lieux d'examens sont affichés au minimum 15 jours avant le début de celles-ci sur les panneaux d'affichage extérieurs à l'UFR Santé - Département Médecine à Angers et à l'Université du Maine, pour les étudiants suivant les cours au Mans.

#### L'ensemble de cet affichage tient lieu de convocation.

Toute erreur ou omission sur ces listes doit être signalée par courrier dans les plus brefs délais à la scolarité PluriPASS avant le début des épreuves.

### I Les horaires

Les horaires et modifications d'horaires sont affichées sur les panneaux d'affichage dans le Hall des Amphithéâtres site rue Haute de Reculée et à l'Université du Maine, pour les étudiants passant les examens au Mans.

Cette information sera également disponible sur le site web de l'UFR Santé.

### I L'identification

L'accès aux lieux d'examens nécessite impérativement la présentation de la **carte d'étudiant** (ou à défaut d'une pièce d'identité avec une photo), au personnel en charge de l'appel et du pointage des étudiants.

En cas de perte de la carte d'étudiant, vous devez vous présenter au service de la scolarité PluriPASS dès que possible.

### I Les consignes

#### ➤ Consigne en cas d'absence

Une absence à une épreuve conduit à une note de zéro pour cette épreuve. Il n'y a pas d'épreuves de remplacement, y compris pour les absences justifiées, ni de dispense d'assiduité.

## Déroulement des examens

### ➤ **Consignes pour les candidats présentant un handicap**

Dans le cadre de PluriPASS, la première épreuve se déroulant le 01 octobre, il est impératif que tout étudiant devant bénéficier d'un aménagement se rende au S.U.M.P.P.S (voir page n°) dès la semaine de pré-rentrée afin que toutes les démarches nécessaires soient faites à temps.

Selon les termes de la circulaire n°2011-220 du 27 décembre 2011 relative à «l'organisation des examens et concours de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur pour les candidats présentant un handicap», les étudiants qui présentent, au moment des épreuves, un handicap (tel que défini à l'article L.114 du code de l'action sociale et des familles), peuvent bénéficier d'aménagements des conditions d'examen.

### ➤ **Etablissement et transmission de la demande d'aménagement**

« Les étudiants transmettent leur demande et les informations médicales utiles au médecin désigné par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des personnes handicapées) par l'intermédiaire du médecin du S.U.M.P.P.S. (Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé) de l'université, si celui-ci n'est pas le médecin désigné. »

En conséquence, adressez-vous à la chargée de mission auprès des étudiants handicapés (Handi3A – Relais Handicap) à votre disposition pour vous accueillir, écouter, informer, aider, en vue de déterminer, en liaison avec le S.U.M.P.P.S., les mesures les plus appropriées à votre handicap.

Contact : La Passerelle, 2 rue Lakanal sur le campus de Belle-Beille – email : [handi3a@univ-angers.fr](mailto:handi3a@univ-angers.fr)

Tél : 02.41.22.64.20

Informations détaillées disponibles sur : <http://www.univ-angers.fr/handi3a>

Vous pouvez également contacter directement le S.U.M.P.P.S. (02.41.22.69.10 - 2 Bd Beaussier - Maison des Etudiants – Campus Belle-Beille)

### ➤ **Délais**

La demande doit être déposée par l'étudiant auprès du médecin du S.U.M.P.P.S. ou de la «chargée de mission auprès des étudiants handicapés» au plus tôt, afin de tenir compte des délais nécessaires à l'examen de la demande et à l'organisation des aménagements par la Faculté.

**De plus, les étudiants adressent également et au plus tôt, une copie de leur demande (sans informations médicales) au secrétariat de scolarité PluriPASS de la Faculté de Santé.**

### ➤ **Traitement de la demande**

Le médecin habilité (S.U.M.P.P.S.) rend un avis dans lequel il propose des aménagements. Le médecin (S.U.M.P.P.S.) adresse cet avis à l'étudiant ainsi qu'à l'autorité administrative (Faculté de Santé). L'étudiant s'assure que l'avis a bien été réceptionné par la Faculté de Santé.

### ➤ **Décision de l'autorité administrative**

L'Université décide des aménagements accordés et notifie sa décision à l'étudiant en prenant appui sur l'avis rendu par le médecin du S.U.M.P.P.S.

Phase commission : pour la poursuite dans certaines filières, il est possible que le dossier soit présenté en commission.

Certains étudiants en situation particulière, ne pouvant se consacrer à temps plein à la poursuite de leurs études, peuvent demander à bénéficier d'un Régime Spécifique d'Étude (RSE) afin d'étudier dans les meilleures conditions possibles et favoriser leur réussite. A titre d'exemple, les sportifs ou bien les artistes de haut niveau. Dans PluriPASS, nous ne proposons pas d'aménagement. Les cours magistraux présentiels des UE du tronc commun sont podcastés et 30% des enseignements sont à distance et la plupart des UEO accessibles en ligne.

## Déroulement des examens

### I Accès aux salles d'examens

Seuls les candidats dûment inscrits en PluriPASS à l'université d'Angers peuvent passer les épreuves. Tout étudiant arrivant en retard, est accepté dans un délai de 30 minutes maximum à partir du début d'une épreuve. Aucun étudiant ne peut sortir pendant cette première demi-heure. Après ce délai, plus aucun étudiant ne peut être accepté et une note zéro sera donnée à chaque UE de l'épreuve concernée. Les étudiants attendent la fin de l'épreuve pour quitter la salle d'examen. Une absence à une épreuve conduit à une note zéro pour cette épreuve. Il n'y a pas d'épreuve de remplacement, y compris pour les absences justifiées, ni de dispense d'assiduité. Les étudiants sont admis dans les salles d'examen 30 minutes avant le début de l'épreuve. Les candidats doivent présenter au personnel, à l'entrée dans la salle, **leur carte d'étudiant** (ou à défaut une pièce d'identité avec photo) et signer la feuille d'émargement. Un étudiant ne pouvant justifier de son identité peut composer mais son identité devra être vérifiée en fin d'épreuve par tout moyen jugé valable par le responsable de la salle. En cas de doute, mention est portée sur le procès-verbal. Sur le lieu de l'examen, les étudiants doivent s'installer à la place qui leur est attribuée (sauf avis contraire formulé par un personnel en charge de l'organisation des épreuves). Le non-respect de cette disposition dûment constaté par un surveillant est considéré comme une tentative de fraude.

### I Préparation matérielle

Instructions pour les grilles QCM

Une grille QCM est distribuée par épreuve ou groupe d'épreuves ainsi qu'une planche d'étiquettes nominatives et codes barres.

<b>Epreuve 1</b> PluriPASS 28 septembre 2015	<b>CODE BARRE A COLLER</b>
1. Utiliser <b>uniquement des crayons de type B</b> . L'utilisation de la gomme est autorisée. 2. Remplir correctement les cases : Bon exemple <input type="checkbox"/> ■ Mauvais exemples : <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	A	B	C	D	E		A	B	C	D	E
1	<input type="checkbox"/>	31	<input type="checkbox"/>								
2	<input type="checkbox"/>	32	<input type="checkbox"/>								
3	<input type="checkbox"/>	33	<input type="checkbox"/>								
4	<input type="checkbox"/>	34	<input type="checkbox"/>								
5	<input type="checkbox"/>	35	<input type="checkbox"/>								
6	<input type="checkbox"/>	36	<input type="checkbox"/>								
7	<input type="checkbox"/>	37	<input type="checkbox"/>								
8	<input type="checkbox"/>	38	<input type="checkbox"/>								
9	<input type="checkbox"/>	39	<input type="checkbox"/>								
10	<input type="checkbox"/>	40	<input type="checkbox"/>								
11	<input type="checkbox"/>	41	<input type="checkbox"/>								
12	<input type="checkbox"/>	42	<input type="checkbox"/>								
13	<input type="checkbox"/>	43	<input type="checkbox"/>								
14	<input type="checkbox"/>	44	<input type="checkbox"/>								
15	<input type="checkbox"/>	45	<input type="checkbox"/>								
16	<input type="checkbox"/>	46	<input type="checkbox"/>								
17	<input type="checkbox"/>	47	<input type="checkbox"/>								
18	<input type="checkbox"/>	48	<input type="checkbox"/>								
19	<input type="checkbox"/>	49	<input type="checkbox"/>								
20	<input type="checkbox"/>	50	<input type="checkbox"/>								
21	<input type="checkbox"/>	51	<input type="checkbox"/>								
22	<input type="checkbox"/>	52	<input type="checkbox"/>								
23	<input type="checkbox"/>	53	<input type="checkbox"/>								
24	<input type="checkbox"/>	54	<input type="checkbox"/>								
25	<input type="checkbox"/>	55	<input type="checkbox"/>								
26	<input type="checkbox"/>	56	<input type="checkbox"/>								
27	<input type="checkbox"/>	57	<input type="checkbox"/>								
28	<input type="checkbox"/>	58	<input type="checkbox"/>								
29	<input type="checkbox"/>	59	<input type="checkbox"/>								
30	<input type="checkbox"/>	60	<input type="checkbox"/>								

## Déroulement des examens

### Recommandations importantes :

- l ne **jamais** plier la grille
- l ne jamais écrire en dehors des cases prévues
- l ne **jamais** raturer
- l bien colorier la case en entier (comme sur le modèle)
- l n'utiliser que le crayon papier (pas d'effaceur blanc)
- l parfaitement noircir les cases
- l bien gommer ses erreurs, sans abîmer la grille
- l ne rien noter sur la grille
- l vérifier régulièrement que l'on répond en face de la bonne ligne (pour ne pas décaler les réponses)
- l rendre une grille non abîmée

### ➤ La distribution des sujets

Avant le début de l'épreuve signalé par le responsable de la salle d'examen, il est formellement interdit de consulter le sujet, d'écrire sur les feuilles de brouillon, de composer sur la copie ou la grille.

Les sujets sont distribués face contre table, de sorte que les étudiants ne puissent prendre connaissance du contenu. Si nécessaire, des précisions ou rectifications orales peuvent alors être apportées dans les mêmes termes dans les différentes salles.

Les étudiants peuvent alors commencer à composer. La durée de l'épreuve est comptée à partir de ce moment. La durée réglementaire de l'épreuve est rappelée.

### ➤ L'anonymat

Les étudiants doivent coller l'étiquette code-barres pour les épreuves à QCM à l'endroit prévu sur la grille de QCM. Attention de bien coller cette étiquette à l'endroit.

L'apposition d'un signe distinctif peut être constitutive de fraude.

### ➤ Matériel autorisé et règles à suivre pour la rédaction

Pour les épreuves rédactionnelles, les copies ne devront être rédigées qu'avec une seule couleur d'encre bleu foncé ou noire (le crayon de bois n'est à utiliser que sur les grilles de QCM).

L'utilisation d'autres couleurs, surlignage, etc..., sera assimilée à une tentative de rompre l'anonymat : la copie sera alors annulée par le jury.

Seuls les schémas sont exclus de cette obligation.

Pour les grilles de QCM, un **crayon de bois de type B** et une gomme **plastique** sont à utiliser. Le crayon et la gomme ne sont pas fournis par la Faculté de Santé.

Les calculatrices non programmables sont autorisées pour certaines épreuves. Pour l'année universitaire 2018-2019, les calculatrices autorisées sont : Casio fx-92 collège. Le modèle 2D+ est recommandé.

Toute utilisation d'une autre calculatrice sera considérée comme tentative de fraude.



Fx-92 spéciale collège

Fx-92 collège

## Déroulement des examens

---

Les téléphones portables et objets connectés sont interdits pendant les épreuves, ils doivent être éteints et rangés dans les sacs déposés près de la chaire des salles et des amphis. Les montres sont déposées sur la table.

L'étudiant ne doit pas détenir de porte-documents, cartable, sac ou matériel susceptible de contenir des cours ou informations similaires.

### I Le comportement de l'étudiant pendant l'épreuve

Les étudiants ne peuvent accéder à aucun autre document que ceux distribués. Ils ne doivent pas communiquer avec les autres candidats ni avec une personne extérieure.

En cas de besoin, ils doivent s'adresser exclusivement aux surveillants. Il leur est interdit d'avoir un comportement susceptible de gêner les autres étudiants.

### I Les conditions de sortie

Après la distribution des sujets, aucun candidat ne peut quitter la salle d'examen avant la fin de l'épreuve et le ramassage des copies (sauf en cas de force majeure).

Une fois le temps imparti écoulé, **les étudiants doivent poser leur stylo, se lever et retourner leur copie face cachée**. Un étudiant qui continuerait alors à composer se rendrait coupable de fraude.

### I La remise des copies

Une fois le temps imparti écoulé, **les étudiants doivent poser leur stylo, se lever et retourner leur copie dans le silence**. Les surveillants passent alors dans les rangs pour récupérer les copies, les étudiants se rassient au fur et à mesure en gardant le silence. Le responsable de la salle d'examen compte les copies et libère les étudiants lorsque la corrélation entre les présents et le nombre de copies est faite.

## La fraude

---

### I Procédure en cas de fraude

En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude aux examens, le responsable de la salle d'examen prend toutes les mesures pour faire cesser la fraude ou la tentative sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des candidats. Il saisit les pièces ou matériels permettant d'établir ultérieurement la réalité des faits, il dresse un procès-verbal contresigné par les autres surveillants et par le ou les auteurs de la fraude ou tentative de fraude. En cas de refus de contresigner, l'attitude de l'étudiant est mentionnée et portée au procès-verbal. Toutefois, en cas de substitution de personnes ou de troubles affectant le déroulement des épreuves, l'expulsion de la salle des examens peut être prononcée.

### I Sanction

Toute fraude ou tentative de fraude conduit à convoquer l'étudiant auprès de la section disciplinaire de l'Université, et peut entraîner pour l'intéressé la nullité de l'épreuve.

**En cas de flagrant délit ou tentative fraude aux examens**, les articles 22 et 42 du décret n° 92-657 du 13.7.1992 relatifs à la procédure disciplinaire dans les établissements d'enseignement supérieur sont appliqués.

## Le procès verbal d'examen

---

A l'issue de l'examen, le responsable de la salle d'examen doit obligatoirement remplir le procès-verbal d'examen sur lequel sont précisés les éléments suivants : l'année, le semestre, le N° d'épreuve, la session, la liste des UE, la date, le lieu, l'heure et la durée de l'épreuve, le nombre d'étudiants présents et absents, le nombre de copies remises.

Il devra également y noter les observations diverses ou les incidents constatés pendant le déroulement de l'épreuve et le remettre au service de scolarité de la composante.

Le procès-verbal est signé par tous les surveillants présents.

## Les corrections, les délibérations et la communication des résultats

---

### I Correction et préparation des délibérations

La correction des copies se déroule sous l'autorité des membres du jury. La correction respecte impérativement l'anonymat des copies.

Les délais et modalités de transmission des notes sont fixés préalablement.

### I La communication des résultats

Aucun résultat ne peut être communiqué par téléphone. Les étudiants ont droit, après l'affichage des résultats, à un relevé de leurs notes. Les 5 examens mis en place prévoient la communication régulière des notes et résultats à l'étudiant via le guichet numérique (dans le délai nécessaire à la correction des épreuves). Les documents élaborés pour délibérations des jurys sont non communicables.

### I Consultation des copies

Après l'affichage des résultats, les étudiants ont droit, sur demande écrite, de consulter leurs copies lors des journées prévues à cet effet (fin de semestre 1 et fin de semestre 2).



# Vie étudiante

## Le tutorat

---

### Qui ?

Le tutorat est proposé aux étudiants inscrits à PluriPASS. C'est un service d'aide aux étudiants. Les tuteurs sont recrutés parmi les étudiants de 2ème année et de 3ème année. La mission du tutorat est placée sous la responsabilité d'un coordinateur pédagogique et se développe en partenariat avec les enseignants de la faculté. Les tuteurs participent à l'accueil et à l'information des publics (lycéens, étudiants) lors des événements organisés par l'université (semaine de pré-rentrée des étudiants, journées portes ouvertes aux lycéens). Ils animent tout au long de l'année un dispositif de soutien auprès des étudiants.

### Quoi ?

Le tutorat propose des QCM d'entraînement et des séances de révision et d'explication qui sont rédigés par des étudiants de 2ème et 3ème années, relus par les professeurs de chaque matière, à faire à la maison par les étudiants. Des séances de corrections, les colles «normales», sont organisées chaque semaine pour corriger l'ensemble des QCM qui auront été donnés juste avant le week end.

### Où ?

Les séances du tutorat se déroulent dans les locaux de la Faculté de Santé.

### Quand ?

L'inscription au tutorat est proposée dans la foulée de l'inscription à PluriPASS, début juillet. L'inscription peut aussi s'effectuer en ligne du 1er juillet au 31 octobre. ([www.asso2atp.fr](http://www.asso2atp.fr))

### Comment ?

Le service est ouvert à tous les étudiants de PluriPASS, moyennant une contribution financière aux frais de fonctionnement de l'association tutorat.

### Tarif ?

L'adhésion à l'association et au pack complet permet l'accès à tous les services pour toute l'année.

	Tarif boursier	Tarif non boursier
Pack tutorat + Pré-rentrée	20 €	60 €
Pack tutorat + sans Pré-rentrée	15 €	55 €

PluriPASS soutient vivement le système du tutorat.

### Les élections universitaires étudiantes

---

Conformément à l'article 32 de la Loi du 26 janvier 1984, aux décrets n° 85-28 du 7.01.1985, n° 85-59 du 18.01.1985, n° 88-882 du 19.08.1988 et n° 90-57 du 15 janvier 1990 et à ses statuts approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université d'Angers le 16 juillet 1996, la *faculté de Santé est administrée par un conseil de gestion dont les membres sont élus ou désignés pour 4 ans, à l'exception des représentants du Collège des étudiants, élus pour 2 ans.*

#### I Qui vote et comment ?

Tout étudiant français ou étranger régulièrement inscrit à la Faculté de Santé est électeur. Les inscriptions administratives tiennent lieu de liste électorale. Le vote par procuration écrite est autorisé. Le mandataire doit être inscrit sur la même liste électorale que le mandant. **Nul ne peut être porteur de plus de deux mandats.**

#### I Quand voter ?

Le collège des étudiants a été renouvelé lors du scrutin d'octobre 2016.  
Les étudiants constituent un collège électoral unique représenté par **6 délégués.**

#### I Qui peut être élu ? Forme de scrutin

Tout étudiant français ou étranger inscrit est normalement éligible. Les membres du Conseil sont élus au scrutin de liste à un tour à la représentation proportionnelle avec répartition des sièges à pourvoir selon la règle du plus fort reste sans panachage.

Le dépôt de candidature est obligatoire. Les listes de candidats doivent être adressées par lettre recommandée ou déposées auprès du Doyen de l'UFR avec accusé de réception. Les listes doivent être accompagnées d'une déclaration de candidature signée par chaque candidat. Les candidats sont rangés par ordre préférentiel.

Pour l'élection des représentants des étudiants, un suppléant est élu dans les mêmes conditions que le titulaire. Il ne siège qu'en l'absence de ce dernier. La liste comprend un nombre de candidats au maximum égal au double du nombre de sièges de titulaires à pourvoir et au moins égal à la moitié des titulaires et suppléants à pourvoir.

Les candidats qui déposent les listes peuvent préciser leur appartenance ou le soutien dont ils bénéficient sur leurs déclarations de candidature et sur leurs programmes. Les mêmes précisions peuvent figurer sur les bulletins de vote.

Les listes de candidats doivent être déposées au plus tôt le quinzième jour et au plus tard deux jours francs avant le scrutin.

#### I L'élection du doyen

Le Conseil de la faculté, présidé par son Doyen d'âge, élit le Doyen parmi les enseignants-chercheurs, les enseignants ou les chercheurs qui participent à l'enseignement, en fonction dans la faculté de Santé.

**Le Doyen est élu pour une durée de 5 ans et est rééligible une fois.**

#### I L'élection des conseils de l'université

Les étudiants participent également à l'élection des 3 Conseils de l'université : Conseil d'Administration, Conseil des Études et de la Vie Universitaire (CFVU) et, sous certaines conditions, au Conseil Scientifique.



# Informations et consignes

### Vaccinations obligatoires

---

Les vaccins obligatoires pour les étudiants des professions de santé\* sont les vaccins contre :

- la **tuberculose** : BCG (preuve écrite de la vaccination ou cicatrice vaccinale) et IDR à la tuberculine de référence de moins de 1 an, à l'entrée dans les études.
- la **diphtérie**, le **tétanos** et la **polio** (en cas de nécessité de rappel choisir DTcP qui protège aussi contre la coqueluche)
- l'**hépatite B** (3 injections puis sérologie post vaccinale confirmant l'immunité au moins 4 à 8 semaines après la 3<sup>ème</sup> injection). La sérologie consiste en le dosage sanguin des anticorps anti HBS et des anticorps HBC si les anticorps HBS sont < 100mul/l.

Les étudiants admis en 2<sup>ème</sup> année effectuent, au cours de l'été suivant PluriPASS, un stage d'initiation aux soins hospitaliers pour lesquels la mise à jour de certains vaccins est obligatoire. Ce stage d'initiation aux soins infirmiers ne pourra pas être effectué si l'étudiant n'est pas en mesure d'apporter la preuve de la réalisation des vaccins.

Les étudiants admis à l'école de sages-femmes ou à l'école dentaire sont soumis aux mêmes obligations.

### Certains vaccins sont recommandés

---

- les vaccins contre la rubéole, la rougeole et la varicelle en absence d'immunité préalable (maladie ou sérologie positive)
- le vaccin anticoquelucheux datant de moins de 10 ans

**Un certificat attestant votre couverture vaccinale doit être adressé avant le 15 décembre 2017 au SUMPPS à l'attention du Dr Céline TESSON.**

Les étudiants redoublants en 2018-2019, ayant déjà envoyé leur certificat en 2017-2018 et étant à jour, ne sont pas soumis à cette obligation.

Un bilan de santé sera proposé systématiquement sur convocation aux étudiants de 2<sup>ème</sup> année de médecine, de 2<sup>ème</sup> année de Pharmacie et de 1<sup>ère</sup> année de l'école de sage-femme.

**Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS)**

Maison des Etudiants - 2 bd Beaussier - 49045 Angers Cedex - 02.41.22.69.10

\* Cf Avis du Haut Conseil de la Santé Publique BEH n°10-11 du 22 mars 2011 et arrêtés du 6 mars 2007

### I Couverture sociale

Les accidents du travail sont couverts par l'affiliation à la sécurité sociale des étudiants (prise en charge par la C.P.A.M.).

A l'inverse, seule l'adhésion volontaire à une mutuelle permet de couvrir les risques liés à votre responsabilité civile (renseignez-vous au préalable auprès de votre organisme d'affiliation à la sécurité sociale).

**Tout accident "du travail" devra être déclaré au Service de la Scolarité PluriPASS de la Faculté de Santé dans les 48 heures. Un imprimé spécifique devra être rempli. Consultez la procédure détaillée à suivre, figurant en fin du Livret de stage.**

Concernant les trajets, la prise en charge en tant qu'accident du travail n'intervient que lors de la réalisation d'un stage par l'étudiant et uniquement sur le parcours entre "le domicile ou la faculté" et "le lieu du stage", et jamais entre le domicile et la faculté.

### I Recensement

La loi n°97-1019 du 28 octobre 1997, portant réforme du service national, fait obligation aux jeunes français de se faire recenser puis de participer à une journée d'appel de préparation à la défense (APD).

Les articles L 113-4 et L 114-6 de cette loi stipulent qu'avant l'âge de 25 ans les intéressés ne peuvent s'inscrire à un examen ou à un concours soumis à l'autorité publique que s'ils sont en règle avec la loi.

### I Réseau de bus et tramway

Consulter le site web - <http://www.irigo.fr/>

- Plan du réseau
- Horaires des lignes

### I Bibliothèques universitaires

La Bibliothèque Universitaire met à votre disposition des manuels, ouvrages de référence et périodiques.

Elle est située sur le Campus Saint-Serge (B.U. Droit, Economie et Santé) :

**B.U. Saint-Serge "Droit, Économie et Santé"**

57 quai Félix Faure - 02.44.68.80.02

du Lundi au Samedi de 8h30 à 22h30

<http://www.univ-angers.fr/bu>

<http://bu.univ-angers.fr/>

### I Carte d'étudiant

PASS'SUP est une carte multiservices. Elle permet de justifier de votre statut, d'emprunter des documents à la bibliothèque universitaire, de s'inscrire aux activités sportives...

Informations et foire aux questions sur le lien suivant : <http://www.univ-angers.fr/pass-sup>



# Poursuite d'études

## Admission dans les études de santé

Tout au long de votre première année, vous devrez impérativement être présent à certaines étapes qui s'afficheront sur votre ENT qu'il faudra alors renseigner. Attention, un étudiant inactif lors de ces étapes sera considéré comme un étudiant ayant renoncé à ses études.

	Quoi ?	Comment je fais ?	Où ?	Quand ?
PLURIPASS LICENCE 1 - SESSION 1	Inscription Administrative	Pour les primo-entrants, vous vous inscrivez par internet et venez déposer les pièces à la scolarité PluriPass sur rendez-vous	Amphi Veil	du 6/07/18 au 20/07/18
	Choix de l'UE Optionnelle du semestre 1	Vous vous inscrivez pédagogiquement par le web et vous faites alors le choix d'une UE optionnelle.	ENT Étudiant / Scolarité / Mes inscriptions	du 03/09/18 au 05/09/18
	Examen 1			01-oct
	Consultation des notes au fil de l'eau	Vous pourrez consulter vos notes par le web (attendez une quinzaine de jours pour recueillir ces résultats)	ENT Étudiant / Scolarité / Mes notes	De mi-octobre à fin avril
	Examen 2			12-nov
	Examen 3			15-dec
	Choix des deux UE Optionnelles du semestre 2	Un nouveau semestre commence : vous vous inscrivez pédagogiquement par le web et vous faites le choix de deux UE optionnelles.	ENT Étudiant / Scolarité / Mes inscriptions	Du 08/01/19 10/01/19
	Examen 4	Vous classez les filières de Santé qui vous intéressent (questionnaire)		28-fev
	Examen 5	Vous répondez à l'enquête PluriPASS		29-avr
	Jury de parcours session 1			mai
	Résultats	Vous visualisez sur le WEB vos notes et vous pouvez imprimer vos relevés de notes	ENT Étudiant / Scolarité / Mes relevés de notes	Mi-mai

## Admission dans les études de santé

		Quoi ?	Comment je fais ?	Où ?	Quand ?
FILIERES SANTE	Résultats des écrits	Choix des filières de santé	Pour les étudiants Admis en L1, poursuivant dans les filières Santé, vous vous inscrivez par le web	ENT Étudiant / Scolarité / Mes inscriptions	Fin-mai
		Jury Filières de Santé Ecrit			Début juin
		Résultats provisoires des Filières Santé	Vous consultez vos notes	ENT Étudiant / Scolarité / Mes notes	Début juin
			Les étudiants ayant au moins un résultat Admis avant choix (ADAC) et/ou Liste complémentaire (LC) priorisent. <i>Attention, si vous ne vous connectez pas pour prioriser, vous serez considéré comme un étudiant ayant Abandonné</i>	www.univ-angers.fr/scolpluripass	
		Affectation admis directs	Vous visualisez sur le WEB vos notes et vous pouvez imprimer vos relevés de notes	ENT Étudiant / Scolarité / Mes relevés de notes	Début juin
	Inscription aux MEM	Pour les étudiants ayant un résultat Autorisé oral (AO), vous vous inscrivez par le web et l'horaire de passage est imposé	ENT Étudiant / Scolarité / Mes inscriptions	Début juin	
	Mini Entrevues Multiples			du 11 au 21 juin	
	Minis Entrevues Multiples	Priorisation	Vous consultez vos notes	ENT Étudiant / Scolarité / Mes inscriptions	Fin-juin
			Les étudiants ayant au moins un résultat Admis avant choix (ADAC) et/ou Liste complémentaire (LC) priorisent. <i>Attention, si vous ne vous connectez pas pour prioriser, vous serez considéré comme un étudiant ayant Abandonné</i>	www.univ-angers.fr/scolpluripass	
		Affectation définitive après oraux	Vous visualisez sur le WEB vos notes et vous pouvez imprimer vos relevés de notes	ENT Étudiant / Scolarité / Mes relevés de notes	Début juillet
Vous consultez les affectations définitives			www.univ-angers.fr/scolpluripass		
Jury filières Santé MEM			Début juillet		
PLURIPASS L1 - Session 2	Examens (rattrapage) de session 2			Fin juin	
	Jury de parcours session 2			Début juillet	
	Résultats	Vous visualisez sur le WEB vos notes et vous pouvez imprimer vos relevés de notes	ENT Étudiant / Scolarité / Mes relevés de notes	Début juillet	

### Nombre de place des différentes filières NC (numerus clausus) TOTAL : 342



↓  
**Médecine**  
NC = 187



↓  
**Maïeutique**  
NC = 25



↓  
**Pharmacie**  
NC = 75



↓  
**Odontologie**  
NC = 15



↓  
**Kinésithérapie**  
NC = 28

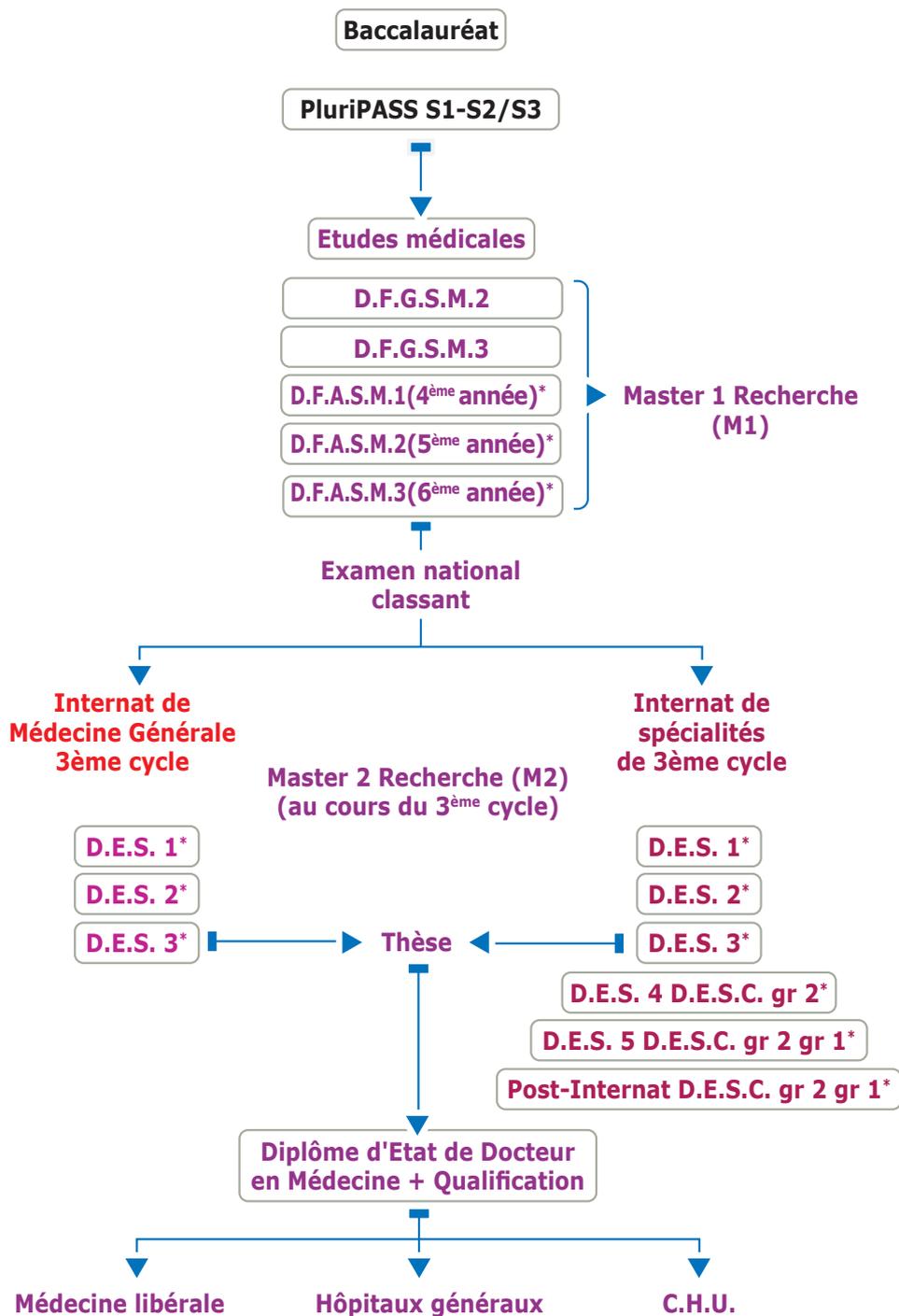


↓  
**Ergothérapie**  
NC = 12

Le numerus clausus par filière (chiffres indicatifs pouvant être modifiés en cours d'année lors de la publication au Journal Officiel), le nombre d'admissions à la sortie du S2 et le nombre d'admis directs possibles (ces deux derniers pourcentages étant fixés par le décret) pour 2018/2019 sont résumés dans le tableau ci-dessous :

		Médecine	Maïeutique	Pharmacie	Odontologie	Kiné	Ergo	TOTAL
<b>70 % 70%</b>	Juin 2019	<b>131</b>	<b>18</b>	52	<b>11</b>	<b>20</b>	<b>8</b>	<b>240</b>
<b>10 % 0%</b>	AlterPASS Juin 2019	<b>19</b>	<b>0</b>	8	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>27</b>
<b>20 % 30%</b>	Déc 2019 S3	<b>37</b>	<b>7</b>	15	<b>4</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>75</b>

## Schéma des études médicales



### Enseignements théoriques et stages obligatoires

Autres formations possibles selon spécialités ou exercices

**D.E.S.** : Diplôme d'Etudes Spécialisées

**D.E.S.C.** : Diplôme d'Etudes Spécialisées Complémentaires

**Master 1 Recherche** : Initiation à la recherche par la recherche. Cours parallèle aux études médicales, pharmaceutiques, odontologiques, vétérinaires et sages-femmes.

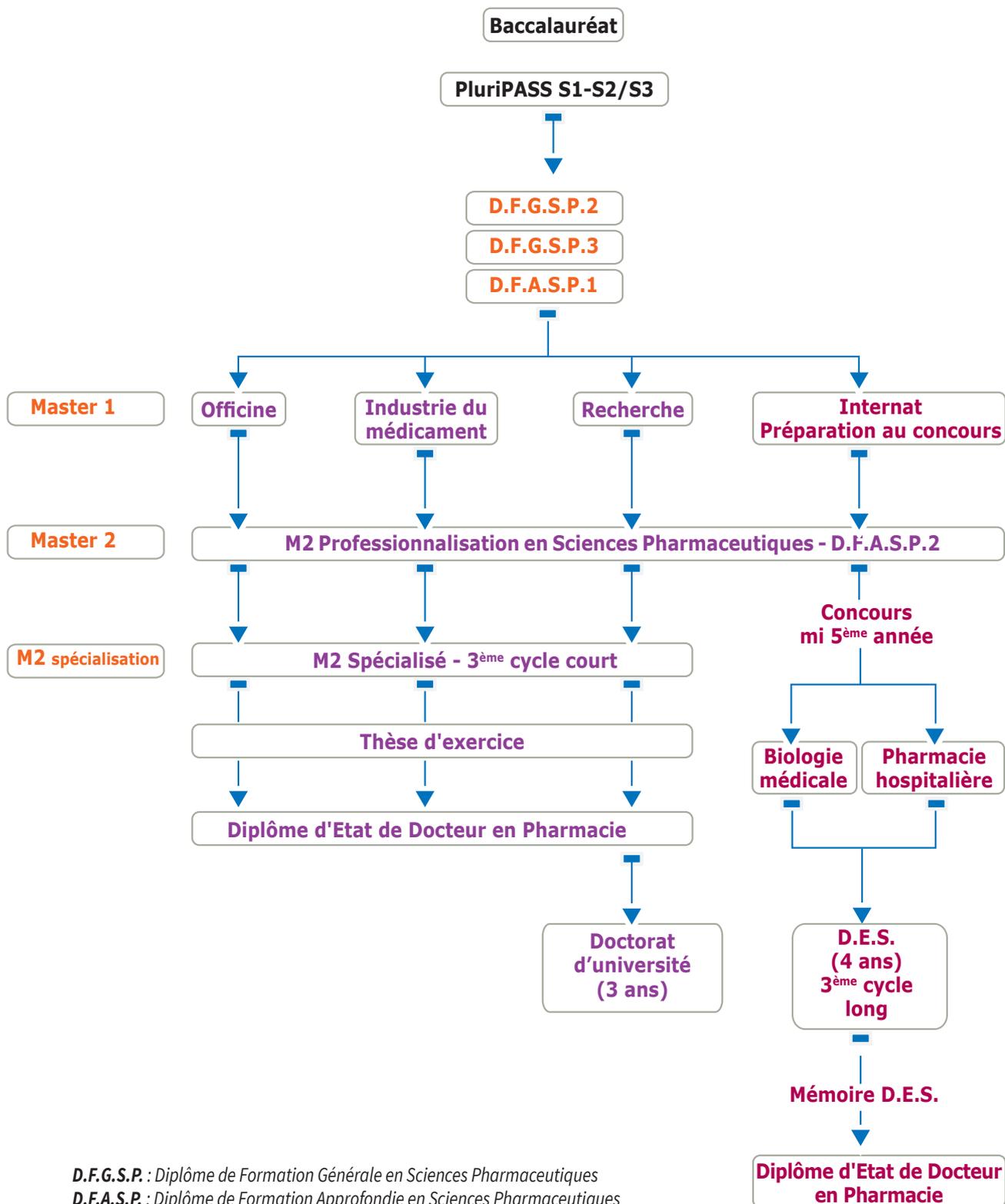
**D.F.G.S.M.** : Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales

► **FACULTÉ DE SANTÉ - DÉPARTEMENT DE MÉDECINE**

28 rue Roger Amsler - 49045 ANGERS Cedex 01

02.41.73.58.00

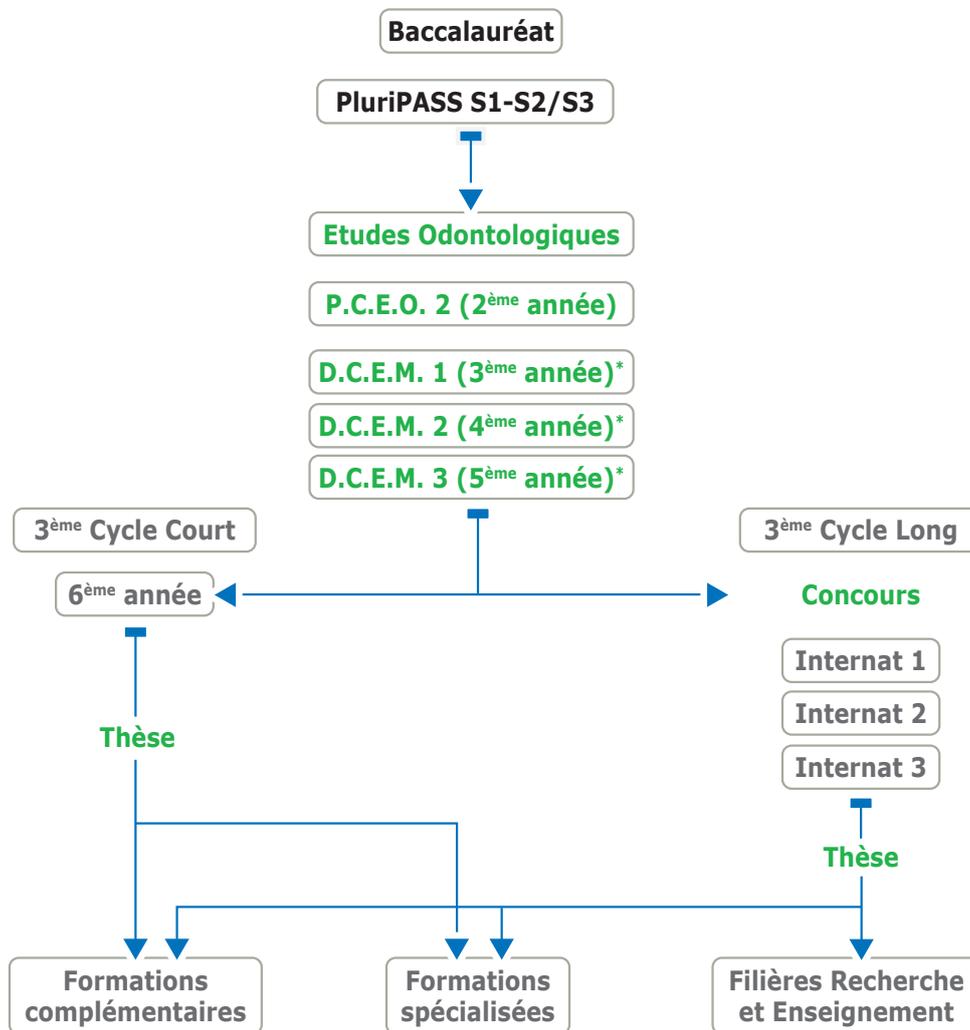
## Schéma des études de pharmacie



**D.F.G.S.P.** : Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques  
**D.F.A.S.P.** : Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques  
**D.E.S.** : Diplôme d'Etudes Spécialisées

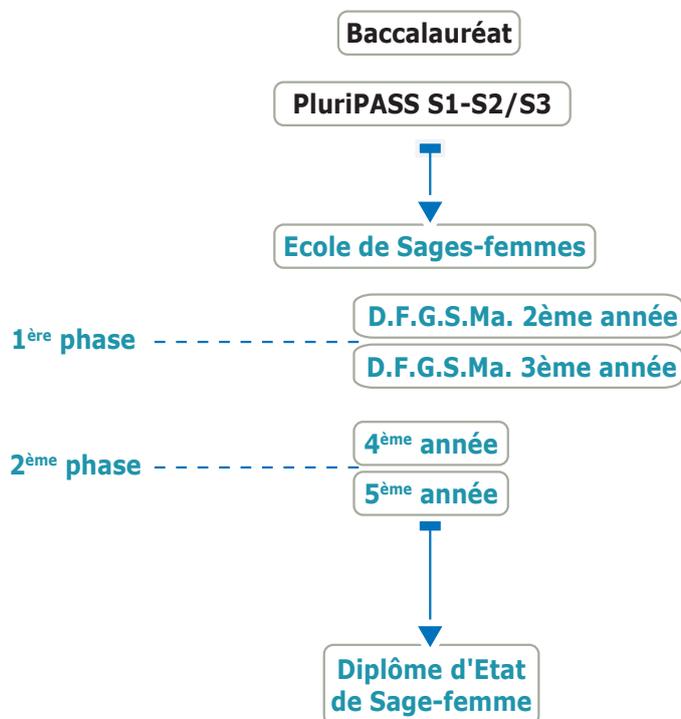
► **FACULTE DE SANTE - DEPARTEMENT DE MEDECINE**  
 16 bd Daviers - 49045 ANGERS Cedex 01  
 02.41.22.66.00

## Schéma des études d'odontologie



- ▶ **FACULTÉ DE CHIRURGIE DENTAIRE**  
1 PLACE ALEXIS RICORDEAU - 44042 NANTES CEDEX 01  
02.40.41.29.04

### Schéma des études de sages-femmes



**D.F.G.S.Ma.** : Diplôme de Formation Générale en Sciences Maïeutiques

► **ECOLE DE SAGES FEMMES**

28 rue Roger Amsler  
49045 Angers cedex 01  
02.41.73.59.79

### Descriptif des études de masso-kinésithérapie\*

La formation théorique et clinique se découpe en 2 cycles de 2 ans, soit une durée de 4 ans et 3450 heures de formation.

Les acquisitions se réalisent au cours d'une formation par alternance d'enseignements à l'institut de formation et sur les terrains de stage cliniques.

Au cours de sa formation, l'étudiant validera 32 Unités d'Enseignement (UE) réparties en trois socles :

- | Enseignements fondamentaux : 5 UE en cycle 1 et 5 UE en cycle 2
- | Science et ingénierie en Masso-Kinésithérapie : 2 UE en cycle 1 et 6 UE en cycle 2
- | Approfondissement et professionnalisation : 6 UE en cycle 1 et 8 UE en cycle 2

La validation du contenu de ces UE se réalise de façon semestrielle au cours de partiels comportant des épreuves écrites, des rendus de dossiers, des soutenances orales et des validations pratiques.

Au cours de sa formation l'étudiant validera ainsi les 11 compétences du référentiel de formation :

- | **Compétence 1** : Analyser et évaluer sur le plan kinésithérapique une personne, sa situation et élaborer un diagnostic kinésithérapique
- | **Compétence 2** : Concevoir et conduire un projet thérapeutique en masso-kinésithérapie, adapté au patient et à sa situation
- | **Compétence 3** : Concevoir et conduire une démarche de promotion de la santé, d'éducation thérapeutique, de prévention et de dépistage
- | **Compétence 4** : Concevoir, mettre en œuvre et évaluer une séance de masso-kinésithérapie
- | **Compétence 5** : Établir et entretenir une relation et une communication dans un contexte d'intervention en masso-kinésithérapie
- | **Compétence 6** : Concevoir et mettre en œuvre une prestation de conseil et d'expertise dans le champ de la masso-kinésithérapie
- | **Compétence 7** : Analyser, évaluer et faire évoluer sa pratique professionnelle
- | **Compétence 8** : Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques
- | **Compétence 9** : Gérer ou organiser une structure individuelle ou collective en optimisant les ressources
- | **Compétence 10** : Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs
- | **Compétence 11** : Informer et former les professionnels et les personnes en formation

#### Formation clinique

Les compétences cliniques sont développées au cours des mises en stages. La formation permet aux étudiants de valider une période de stage pour chacun des semestres de la formation (en moyenne 6 semaines). Ainsi 630 heures en cycle 1 et 840 heures en cycle 2 sont dédiées à l'immersion en milieu professionnel.



► **IFMK - INSTITUT DE FORMATION EN MASSO-KINÉSITHÉRAPIE**  
116 rue de Nantes - BP 90821  
53008 LAVAL CEDEX  
Tel : 02.43.66.51.69  
mail : ifmk@chlaval.fr site internet : www.chlaval.fr

\* La poursuite de cette formation est soumise à une tarification dépendante de l'IFMK

### Descriptif des études d'ergothérapie\*

La durée de la formation est de trois ans, soit six semestres de vingt semaines chacun pour un total de 3260 heures de formation.

Selon l'arrêté du 5 juillet 2010 relatif au diplôme d'Etat d'ergothérapeute, le référentiel de formation est constitué de six domaines répartis dans trente-neuf unités d'enseignement pour offrir une progression pédagogique cohérente dans l'objectif d'acquisition de dix compétences.

#### Les six domaines sont :

- | les sciences humaines, sociales et droit,
- | les sciences médicales,
- | les fondements et processus de l'ergothérapie,
- | les méthodes, techniques et outils d'intervention de l'ergothérapeute,
- | les méthodes de travail
- | l'intégration des savoirs et posture professionnelle de l'ergothérapeute.

La validation du contenu des UE se réalise de façon semestrielle au cours de partiels comportant des épreuves écrites, des rendus de dossiers, des soutenances orales et des validations pratiques.

#### Au cours de sa formation l'étudiant validera ainsi les 10 compétences du référentiel de formation :

- | **Compétence 1** : évaluer une situation et élaborer un diagnostic en ergothérapie
- | **Compétence 2** : concevoir et conduire un projet d'intervention en ergothérapie et d'aménagement de l'environnement
- | **Compétence 3** : mettre en œuvre et conduire des activités de soins, de rééducation, de réadaptation, de réinsertion et de réhabilitation psychosociale en ergothérapie
- | **Compétence 4** : concevoir, réaliser, adapter les orthèses provisoires, extemporanées à visée fonctionnelle ou à visée d'aide technique, adapter et préconiser les orthèses de série, les aides techniques ou animalières et les assistances technologiques
- | **Compétence 5** : élaborer et conduire une démarche d'éducation et de conseil en ergothérapie et en santé publique
- | **Compétence 6** : Conduire une relation dans un contexte d'intervention en ergothérapie,
- | **Compétence 7** : évaluer et faire évoluer la pratique professionnelle,
- | **Compétence 8** : Rechercher, traiter et analyser les données professionnelles,
- | **Compétence 9** : organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs,
- | **Compétence 10** : former et informer.

#### Formation clinique

Les stages ont une durée totale de 36 semaines soit 1260 heures réparties sur les trois années de formation : La formation permet aux étudiants de valider 1 période de stage pour les 5 derniers semestres. 4 semaines en S2 et 8 semaines pour les autres semestres.



► **IFMK - INSTITUT DE FORMATION EN ERGOTHERAPIE**  
116 rue de Nantes - BP 90821  
53008 LAVAL CEDEX  
Tel : 02.43.66.51.69  
mail : ifmk@chlaval.fr site internet : www.chlaval.fr

\* La poursuite de cette formation est soumise à une tarification dépendante de l'IFMK

### Descriptif des poursuites d'études hors santé

---

PluriPASS est une formation pluridisciplinaire d'excellence à double objectif.

La vocation première de PluriPASS est de garantir un recrutement efficace dans les filières contingentées de santé (médecine, pharmacie, maïeutique, odontologie, kinésithérapie, ergothérapie). La multidisciplinarité de la formation favorise par ailleurs une orientation complémentaire vers des licences et l'école d'ingénieur de l'Université d'Angers, des licences et un diplôme d'ingénieur de le Mans Université et potentiellement vers d'autres formations dont des écoles d'ingénieur.

Si la première année est principalement constituée d'un tronc commun, les modules de 3PE et les Unités d'Enseignement Optionnelles permettent la découverte d'autres métiers et contribuent à préparer une éventuelle orientation vers une filière non contingentée.

Le parcours PluriPASS repose sur une spécialisation progressive : trois champs disciplinaires au cours des deux premiers semestres, deux au cours du troisième semestre, un à partir du quatrième semestre. Au semestre 3, l'orientation s'affine avec le choix d'un parcours comportant un bloc d'enseignement commun à tous (Biologie Santé) et deux blocs d'enseignement appartenant aux champs des sciences du vivant des semestres 4 et 5 et/ou des sciences de l'ingénieur et des sciences humaines et sociales.

Dans le mécanisme de PluriPASS, le résultat de la L1 est primordial. Plusieurs situations se rencontrent :

- ▶ Je n'ai pas validé mon année. Je redouble (sans possibilité pendant la seconde L1 de recrutement dans les filières contingentées) ou je me réoriente en première année post-BAC (via Parcoursup) ;

- ▶ J'ai validé la L1, je suis classé ET j'accepte le classement. J'intègre la filière contingentée choisie.

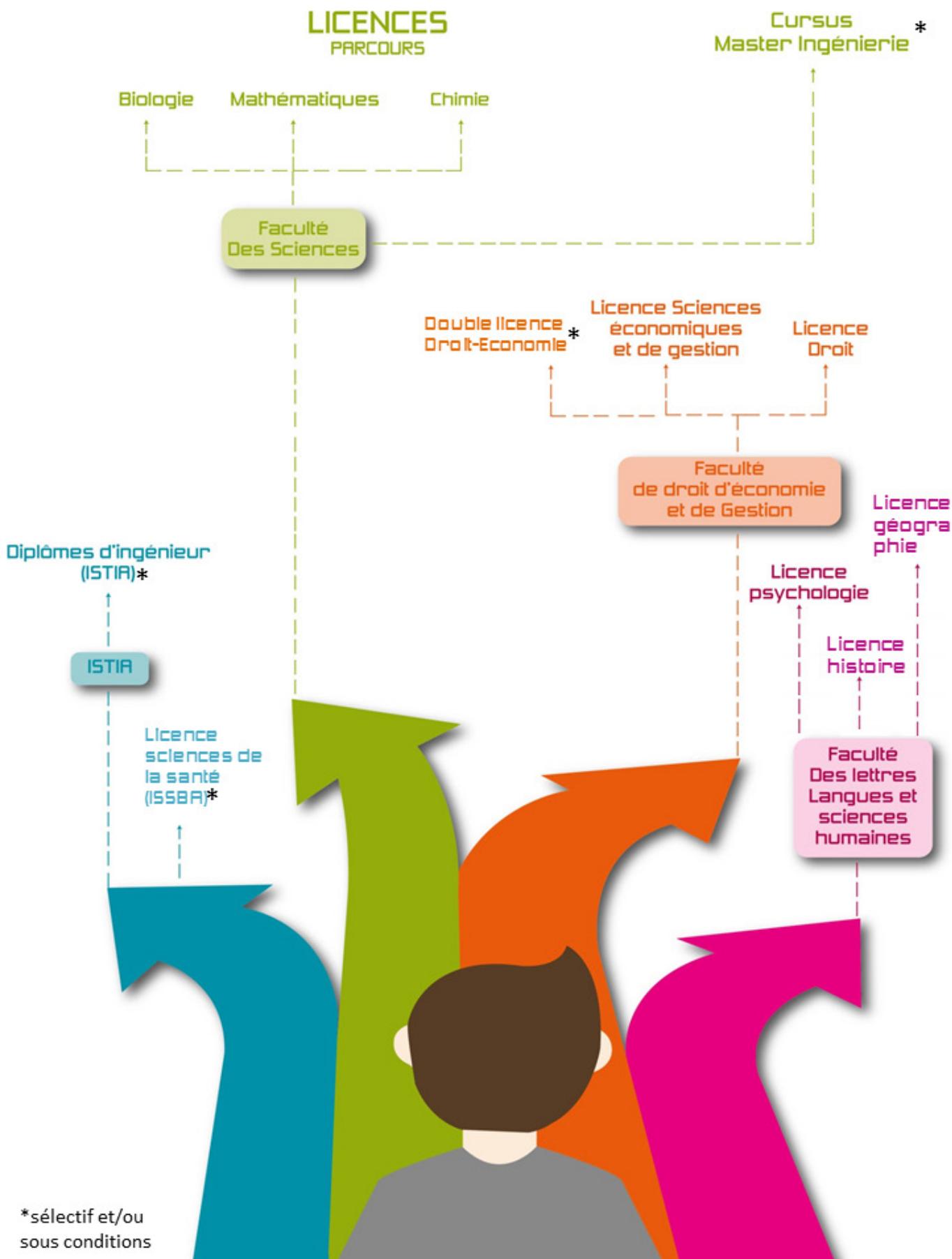
- ▶ J'ai validé la L1 mais je ne suis pas classé OU je n'accepte pas la proposition :

- Je passe en L2 pluriPASS, je choisis de me spécialiser dans deux champs disciplinaires avec renforcement de l'un des deux.

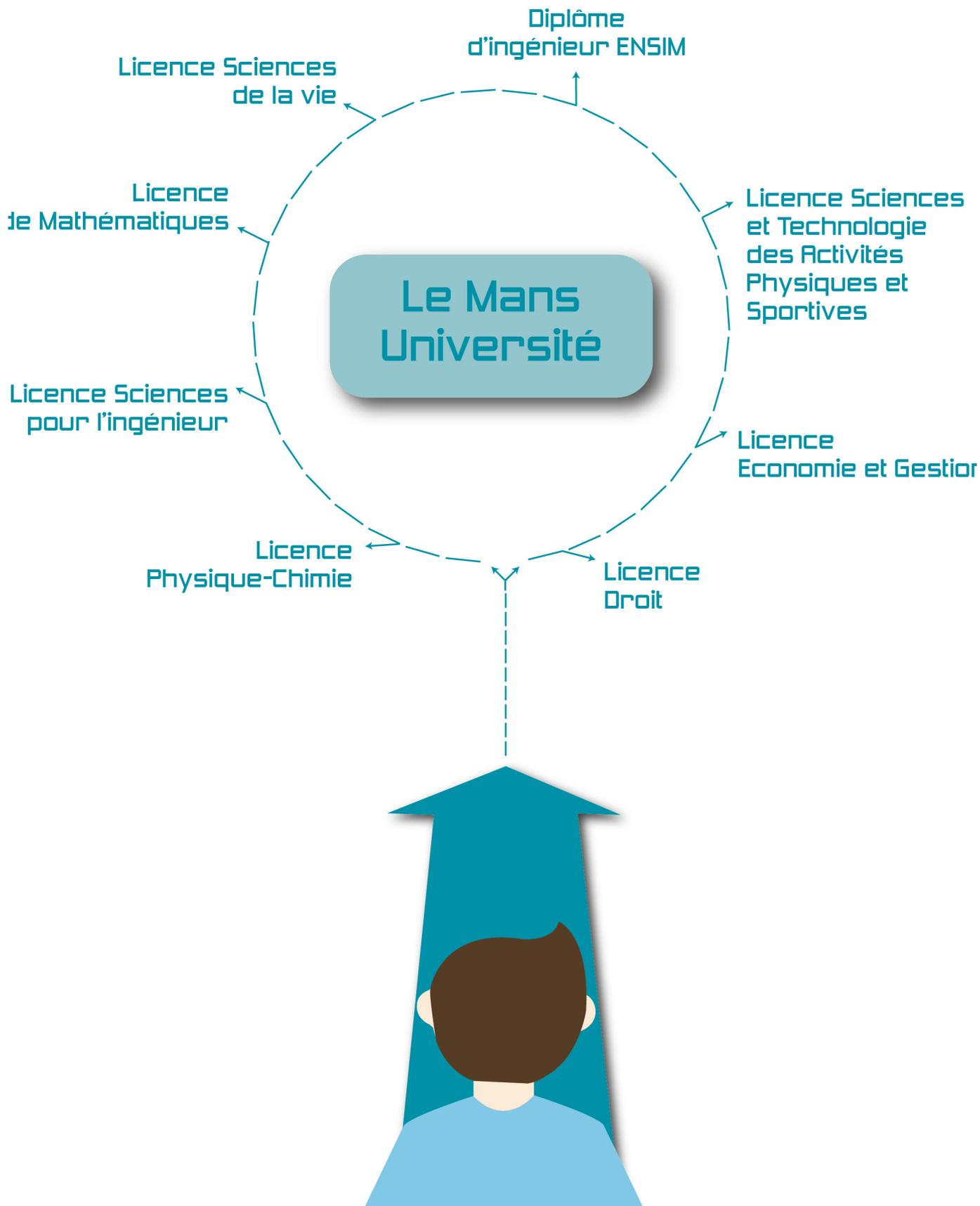
- En fin de S3, en fonction du résultat d'admission aux concours, j'intègre une filière contingentée ou je poursuis PluriPASS en rejoignant une composante de l'Université d'Angers ou de le Mans Université pour suivre un semestre de spécialisation (semestre 4) afin de me préparer à intégrer une troisième année de licence, un Coursus Master Ingénierie ou une première année dans une école partenaire.

- Je demande à profiter d'une des passerelles vers les L2 partenaires. Mon dossier de transfert est étudié par une commission qui peut le valider ou pas (un transfert sous condition est aussi possible dès le S2).

Poursuite d'études à l'Université d'Angers



## Poursuite d'études à le Mans Université



Pour la Licence de Droit, rendez-vous sur :

► <http://www.univ-angers.fr/fr/formation/offre-de-formation/LILMD/0002/lidr-83.html>

Pour la Licence de Sciences économiques et de de gestion, rendez-vous sur :

► <http://www.univ-angers.fr/fr/formation/offre-de-formation/LILMD/0002/liseg-83.html>

Pour la double Licence Droit-Economie, rendez-vous sur :

► <http://www.univ-angers.fr/fr/acces-directs/facultes-et-instituts/faculte-droit-economie-gestion/actualites/double-licence-droit-economie.html>

Pour la Licence de Psychologie, rendez-vous sur :

► <http://www.univ-angers.fr/fr/formation/offre-de-formation/LILMD/0001/lpsy-83.html>

Pour la Licence d'Informatique, rendez-vous sur :

► <http://www.univ-angers.fr/fr/formation/offre-de-formation/LILMD/0004/listin-83.html>

Pour la Licence de Mathématiques, rendez-vous sur :

► <http://www.univ-angers.fr/fr/formation/offre-de-formation/LILMD/0004/listma-83.html>

Pour la Licence de Sciences chimiques et physique, rendez-vous sur :

► <http://www.univ-angers.fr/fr/formation/offre-de-formation/LILMD/0004/listsv-83.html>

Pour la Licence de Sciences du vivant et géosciences, rendez-vous sur :

► <http://www.univ-angers.fr/fr/formation/offre-de-formation/LILMD/0004/listsv-83.html>

Diplôme d'ingénieur ISTIA, rendez-vous sur :

► <http://www.istia.univ-angers.fr/>

► Cursus Master Ingénierie :

- CMI PSI (Photonique Signal Imagerie)
- CMI CE (Chimie Environnement)
- CMI BSV (Biologie Systémique du Végétal)

et pour les autres, rendez-vous sur le site de le Mans Université :

([http://www.univ-lemans.fr/fr/formation/l\\_offre\\_de\\_formation.html](http://www.univ-lemans.fr/fr/formation/l_offre_de_formation.html))

### Deuxième inscription en première année PluriPASS

---

#### Conditions d'une seconde admission en L1 PluriPASS :

Tout étudiant ayant obtenu une moyenne « Réorientation » inférieure à 10/20 peut prendre une seconde admission en première année de PluriPASS. Aucun crédit n'est conservé. Les étudiants passeront les examens de manière à valider la L1 mais ne seront pas classés dans les filières. La sélection pour les filières santé ne sera possible qu'après la validation du S3.

#### Conditions d'un redoublement exceptionnel en première année PluriPASS :

Une dérogation exceptionnelle de redoublement peut être accordée par le Président de l'Université sur proposition du directeur PluriPASS pour des motifs sérieux, médicaux ou familiaux, ayant notablement perturbé la scolarité des étudiants ou le déroulement des épreuves. Les étudiants pourront alors repasser les examens et être classés par filière avec une possibilité d'intégration dans les filières de santé à la fin de l'année de redoublement.

Les demandes de redoublement doivent être déposées à la scolarité PluriPASS de la faculté de santé, ou transmises par voie postale (en recommandé) au plus tard fin juin. Les candidats à une demande de redoublement doivent être présents le jour de la réunion de la commission d'examen des dossiers qui se réunit début juillet.

Ces dérogations ne peuvent excéder chaque année 8 % du nombre de places attribuées réglementairement à l'établissement, en vue de l'admission en deuxième année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques et de sage-femme.

### Cas des étudiants étrangers

---

Lorsque, dans la limite du contingent attribué à chaque unité de formation et de recherche, se trouvent classés en rang utile des étudiants étrangers autres que les ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou de la Principauté d'Andorre ou de la Confédération suisse, une majoration égale au nombre d'étudiants étrangers classés en rang utile peut être effectuée, sans que cette majoration puisse excéder 8 % du contingent initialement fixé.

### Conditions d'admission dans une autre licence, de l'université d'Angers ou d'une autre université, à la fin de chaque semestre

---

Conditions d'admission dans une autre licence, de l'université d'Angers ou d'une autre université, à la fin de chaque semestre

Dans le cas d'un étudiant souhaitant partir de PluriPASS à la fin du S1 ou du S2, son dossier est soumis à une commission de validation de l'UFR d'accueil, dans l'université d'accueil, sur la base des résultats communiqués sur le guichet numérique. Les crédits correspondant aux unités d'enseignement validées dans le domaine, à l'issue de la 1ère ou 2nde session, sont conservés. Des crédits peuvent être attribués pour des unités d'enseignement validées dans d'autres domaines et des UE Optionnelles, selon la décision prise par la commission de validation de la composante d'accueil.



# Annexes

## Social - Pratique

---

### I CLOUS

#### Se loger, se nourrir, les aides, voyager

Pour favoriser et améliorer les conditions de vie des étudiants... le CLOUS (**Centre Local des Œuvres Universitaires et Sociales**) est à votre disposition :

CLOUS

35 Bd du Roi René

B.P. 85128 - 49051 ANGERS Cedex 02

02.41.25.45.80 (du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h)

<http://www.crous-nantes.fr>

### I SUIO-IP

#### Servir Universitaire d'Information et d'Orientation - Insertion Professionnelle

SUIOP-IP

"La Passerelle" - 2 rue Lakanal

49045 ANGERS Cedex 01

02.44.68.86.20

[suio@univ-angers.fr](mailto:suio@univ-angers.fr)

### I SUAPS

#### Des activités sportives

Le SUAPS (**Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives**) vous propose une pratique libre par activités hebdomadaires, des manifestations ponctuelles...

Complexe Sportif Universitaire - 6 Bd Beaussier (Belle Beille)

B.P. 82022 - 49016 ANGERS Cedex 01

02.41.22.69.49

<http://www.univ-angers.fr/suaps>

**Et au gymnase en face du lycée Jean-Moulin les mercredis et vendredis de 12h45 à 13h30 : activités Fitness, renforcement musculaire et bodycombat.**

### I Le SUMPPS

SUMPPS (le **Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé**)

Maison des Etudiants - 2 Bd Beaussier

49045 ANGERS Cedex 01

02.41.22.69.10

<http://www.univ-angers.fr/sumpps>

### I Handi3A - Relais Handicap

«La Passerelle» - 2 rue Lakanal

49032 ANGERS Cedex 01

02.41.22.64.20

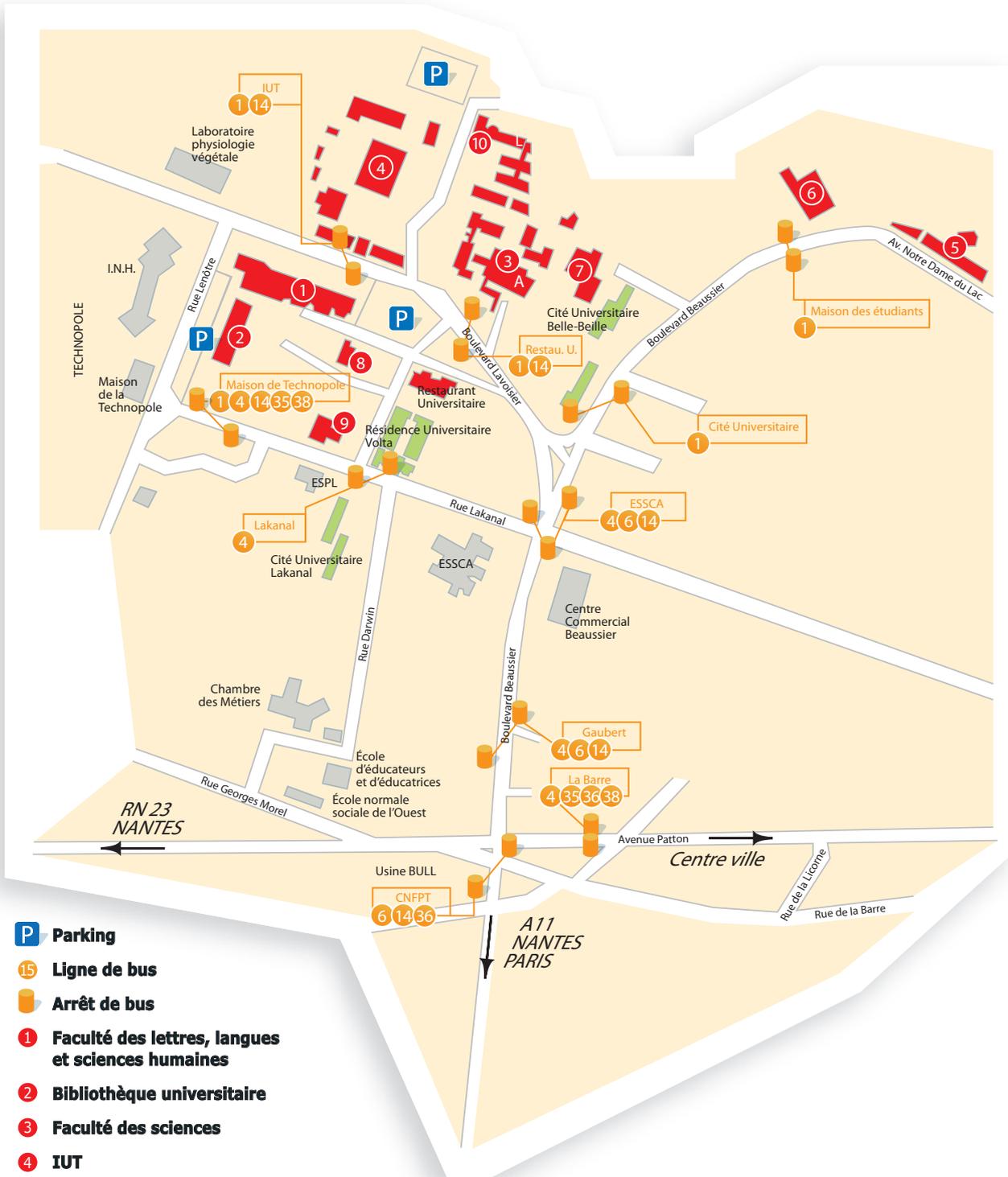
[handi3a@univ-angers.fr](mailto:handi3a@univ-angers.fr)

<http://www.univ-angers.fr/fr/vie-a-l-universite/handi-3a.html>



## I Plan campus Belle-Beille

### CAMPUS BELLE-BEILLE

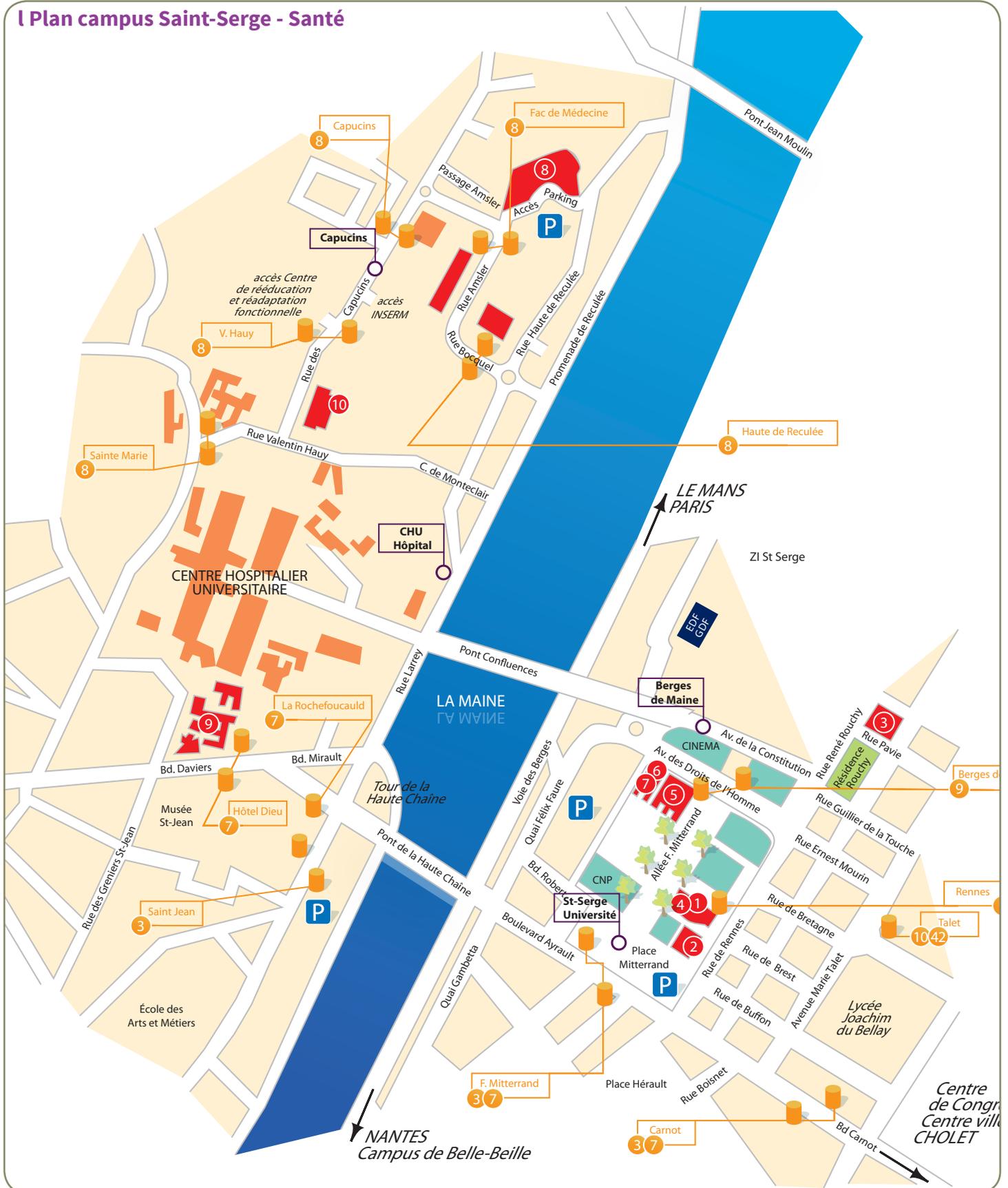


- P** Parking
- 15** Ligne de bus
- Arrêt de bus**
- 1** Faculté des lettres, langues et sciences humaines
- 2** Bibliothèque universitaire
- 3** Faculté des sciences
- 4** IUT
- 5** ISTIA (Institut des sciences et techniques de l'ingénieur d'Angers)
- 6** SUMPPS
- 7** Centre sportif (SUAPS)

## l Plan campus Saint-Serge - Santé (légende)

-  **Parking**
-  **Arrêt de tram**
-  **Ligne de bus**
-  **Arrêt de bus**
-  **Présidence de l'université**
-  **Direction des affaires financières**
-  **Direction des enseignements et de la vie étudiante  
Direction de la formation continue**
-  **Direction de la culture et des initiatives  
Espace culturel**
-  **Faculté de droit, d'économie et de gestion**
-  **Bibliothèque et restaurant universitaires**
-  **UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment  
et des services (IMIS-ESTHUA)**
-  **Faculté de médecine**
-  **UFR Sciences pharmaceutiques  
et ingénierie de la santé (Pharmacie-ISSBA)**
-  **Institut de biologie en santé (PBH-IRIS)**
-  **Cités universitaires**

I Plan campus Saint-Serge - Santé



**Nous vous souhaitons  
une très bonne année PluriPASS !**

